

Père Tadeusz Borutka

 <https://orcid.org/0000-0002-8326-0726>

Université pontificale Jean-Paul II de Cracovie

L'ENSEIGNEMENT DE JEAN-PAUL II ET SON RÔLE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Depuis un certain temps, l'intégration du continent européen fait l'objet d'un débat animé. Lorsque deux personnes disent « oui » à une même chose, cela ne signifie pas du tout qu'elles pensent à « la même chose ». Lorsque l'on parle d'unité européenne, les milieux postmodernes et libéraux ont à l'esprit l'Europe en tant qu'État fédéral unique. Les milieux conservateurs et catholiques, quant à eux, insistent sur la nécessité de construire l'unité européenne en tant qu'« Europe des nations », conformément à la devise de l'Union européenne – *in varietate concordia* (*united in diversity* – unie dans la diversité).

Cette dernière conception de l'unité européenne traduit la volonté de la majorité des habitants du continent de vivre au sein d'une grande communauté spirituelle, tout en préservant les différences spécifiques, propres à chacun des peuples et des États européens. Cette volonté est soutenue par les autorités de certains pays, de nombreuses institutions et organisations. À cet égard, le soutien de l'Église catholique, et donc de ses papes, de ses hiérarques et de ses fidèles, ne saurait être considéré comme négligeable.

Lors de son premier pèlerinage en Pologne, le 3 juin 1979, Jean-Paul II a prononcé des paroles prophétiques dans la cathédrale de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie à Gniezno :

☾ Le Christ ne veut-il pas, l'Esprit Saint ne dispose-t-il pas que ce pape polonais, ce pape slave, manifeste justement maintenant l'unité spirituelle de l'Europe chrétienne qui, débitrice des deux grandes traditions de l'ouest et de l'est, ... ? : Oui, le Christ le veut, et l'Esprit Saint dispose que ce que je dis soit dit justement ici, maintenant, à Gniezno¹.

En effet, c'est sur la colline de Lech à Gniezno que, des années plus tard, l'idée de l'unité du continent européen a commencé à se concrétiser. Naturellement, de grandes transformations ont dû avoir lieu auparavant, des transformations qui ouvraient de nouvelles opportunités. Il a fallu l'Automne des Nations de 1989, initié neuf ans plus tôt en Pologne par la formation de « Solidarność », le premier syndicat autonome indépendant en Europe de l'Est. N'oublions pas non plus que ce soulèvement historique des travailleurs polonais, qui s'est déroulé à l'époque sur les bords de la mer Baltique et qui a abouti à la signature des accords d'août à Gdańsk, Szczecin et Jastrzębie, a été précédé par ceux de Poznań en juin 56, de décembre 70 sur la Côte et de juin 76 à Radom, à Ursus et à Płock. Achetée au prix de nombreux sacrifices, de nombreuses souffrances et parfois même au prix de la vie, cette révolte de millions de travailleurs peinant sous le joug s'est trouvée au fondement de l'Europe unifiée.

C'est aussi cette révolte qui a entraîné de nombreux changements en Pologne et en Europe, c'est elle qui a contribué à l'acte historique de la réunification allemande en 1990, et c'est elle qui a fait de la Porte de Brandebourg l'un des signes les plus importants de la poursuite de l'unité et de la liberté en Europe². Située au centre du continent, pendant des

1 Jan Paweł II, *Jedność duchowa w chrześcijańskiej Europie*, dans : *Jan Paweł II. Nauczanie papieskie. Rok 1979*, II, 1, Poznań 1990, p. 609.

2 Jan Paweł II, *Nowy Europejski dom potrzebuje wolności i solidarności*, „Ethos” 2002 n° 57-58, p. 15.

décennies, la Porte de Brandebourg a symbolisé la division idéologique et politique de l'Europe ; elle représentait aussi, en quelque sorte, une partie du mur de Berlin. Depuis l'automne 1989, cette Porte symbolise au contraire l'ouverture des deux parties de l'Europe – occidentale et orientale – l'une à l'autre, comme l'a souligné Jean-Paul II dans son discours du 23 juin 1996, lors de son mémorable pèlerinage en Allemagne. Le mur qui divisait l'Europe est tombé et des temps nouveaux s'ouvraient pour l'Europe. Les régimes totalitaires d'Europe centrale et orientale s'étaient écroulés³.

Jean-Paul II a joué un rôle important dans l'intégration du continent européen⁴. Tout en appréciant le rôle des nations respectives et en respectant le droit à la subjectivité des États respectifs, il n'a pas restreint sa vision à la dimension d'une seule nation ou d'un seul État. Il reconnaissait d'autres sociétés humaines composées de groupes de nations et d'États – et pour cette raison, il a si souvent parlé d'une « famille de nations ». Dans ce concept les différents continents⁵ trouvent leur place. Bien qu'il ait parlé de tous les continents avec la même attention et la même préoccupation, en tenant compte des nouveaux « signes des temps », il a accordé une attention particulière au continent européen⁶.

On constate que l'intégration européenne connaît actuellement une certaine crise, qui inclut, entre autres, les problèmes du marché financier, le Brexit, la pandémie de la COVID-19. Les tendances antidémocratiques croissantes dans de nombreux États membres de l'Union européenne entraînent un retour à l'idée d'États-nations. Les hommes politiques énoncent souvent des slogans hostiles à l'UE, mettent en exergue la notion de souveraineté de l'État et la nécessité de la protéger.

3 Jan Paweł II, *Tylko z Chrystusem można zbudować nowy dom dla Europy. Homilia podczas Mszy św. z okazji 1000-lecia śmierci św. Wojciecha*, 3.06.1997, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 18 (1997) n° 7 (194), p. 27.

4 K. Witkowska-Chrzczonek, *Zagadnienie integracji europejskiej w nauczaniu Jana Pawła II – wybrane aspekty*, „Studia Iuridica Toruniensia” 29 (2021), p. 459–470.

5 K. Mądel, *Jan Paweł II dla nowej Europy*, <http://mateusz.pl/czytelnia/km-jpiidne.htm> (02.03.2023).

6 M. Przeworski, *Akt europejski Jana Pawła II*, <https://www.ekai.pl/akt-europejski-jana-pawla-ii/> (04.03.2023).

Cette situation invite à réfléchir à la manière dont Jean-Paul II voyait le processus d'intégration européenne⁷.

Le pape était un partisan de l'intégration européenne, mais dans sa perspicacité, il a vu les défauts et les lacunes de certains projets d'intégration et a fermement mis en garde contre la réduction de la coopération européenne à la seule dimension économique, à l'exclusion de la dimension spirituelle, culturelle ou morale. Il a surtout reconnu et apprécié les effets des mécanismes de coopération européenne qui avaient assuré la paix et un niveau élevé de développement économique pour les pays qui avaient activement participé au projet dans la seconde moitié du XX^e siècle⁸.

Jean-Paul II a exprimé son soutien au processus d'intégration européenne tout en critiquant les eurosceptiques qui se servaient de l'autorité de l'Église catholique dans leurs opinions et leurs actions. Il a encouragé les chrétiens à participer aux efforts d'intégration en soulignant que l'Église n'était pas opposée à l'intégration pour autant que cette dernière soit fondée non seulement sur des motifs économiques, mais aussi sur des motifs spirituels⁹.

L'intégration structurelle complète serait également l'expression de la réalisation de la justice historique, c'est-à-dire l'admission des pays du bloc soviétique, auparavant abandonnés à leur sort par l'Occident derrière le « rideau de fer ». Selon le pape, la division qui demeure entre l'Est et l'Ouest est déjà mauvaise en soi, car elle est le signe d'une division réelle et même la cause de celle-ci. Pour surmonter cette division, les nations doivent œuvrer ensemble et de manière solidaire au sein du système international¹⁰. « C'est Jean-Paul II — écrit le père Andrzej Zwołinski — qui, face au silence des hommes politiques et des intellectuels de l'Ouest, a insisté sur l'idée que tous les peuples d'Europe devraient

7 K. Witkowska-Chrzczonec, *Zagadnienie integracji europejskiej w nauczaniu Jana Pawła II*, p. 460.

8 M. Delong, *Stanowisko Papieża Jana Pawła II wobec integracji europejskiej*, „Polityka i Społeczeństwo” 8 (2011), p. 42.

9 M. Delong, *Stanowisko Papieża Jana Pawła II wobec integracji europejskiej*, p. 42.

10 H. Simon, *Jan Paweł II wobec naszych czasów*, „Znak” 433 (1991), p. 6.

disposer de droits pleins et entiers, idée qui était, et reste toujours, une condition préalable à la construction d'une unité internationale¹¹.

Jean-Paul II était un pape qui avait sa propre vision de l'Europe et qui l'a poursuivie avec constance, devenant ainsi un prophète de notre temps¹². Il voulait que l'Europe soit unie dans les frontières résultant de sa situation géographique et de son histoire. Il a toujours plaidé en faveur de l'admission des pays slaves au sein de l'Union européenne, tout en soulignant que l'Europe occidentale avait une dette de justice envers les pays libérés du joug communiste¹³.

☾ En tant que Pasteur suprême de l'Église universelle, originaire de l'Europe de l'Est et connaissant bien les aspirations des peuples slaves, ce deuxième « poumon » de notre patrie européenne commune, mon désir – a-t-il dit – est que l'Europe, choisissant souverainement ses libres institutions, puisse à terme atteindre la taille dont la géographie et surtout l'histoire l'avaient dotée¹⁴.

I. DE NOUVEAUX TEMPS POUR L'EUROPE

Sous le pontificat de Jean-Paul II (1978–2005), des temps nouveaux s'ouvriraient indubitablement pour l'Europe. Les régimes totalitaires d'Europe centrale et orientale s'étaient effondrés. Le communisme en tant que système était désormais révolu, même si ses effets demeuraient dans le cœur des hommes et dans les attitudes idéologiques des sociétés renaissantes¹⁵.

11 A. Zwoliński, *Państwo a Europa*, Warszawa 2001, p. 172–173.

12 B. Guetta, *Papież, wolność, kapitalizm*, „Znak” 438 (1991), p. 11.

13 T. Pieronek, *Stolica Apostolska a Unia Europejska*, dans : *Europa i Kościół*, réd. H. Juros, Warszawa 1997, p. 108.

14 Jan Paweł II, *Przyszła zjednoczona Europa. Discours du Pape Jean Paul II lors de la visite au Parlement européen à Strasbourg le 11 octobre 1988*, dans : *Wizje Europy*, réd. A. Rotfeld, Warszawa 1989, p. 45.

15 *Deklaracja końcowa Specjalnego Zgromadzenia Synodu Biskupów poświęconego Europie „Abyśmy byli świadkami Chrystusa, który nas wyzwolił” [Déclaration finale de la Deuxième Assemblée spéciale pour l'Europe du Synode des Evêques « Pour que nous soyons témoins*

On peut dire que le marxisme a créé une vision de l'individu unidimensionnel, *homo sovieticus* tel que l'a défini le père Józef Tischner. Il s'agit d'un individu complètement subordonné à un ensemble plus grand, et en même temps plus important. En effet, en résumé, selon Karl Marx, l'homme est censé viser le bonheur de toute l'humanité, et non son bonheur individuel et privé. Seul le bonheur de l'humanité dans son ensemble peut assurer le bonheur des individus. La tentative de transposer cette idée dans les réalités de la vie sociale a conduit à l'émergence d'un certain nombre de phénomènes nouveaux qui asservissent l'individu¹⁶. *L'homo sovieticus* est un homme asservi, handicapé, dépourvu d'esprit d'initiative, incapable de réflexion critique. Il attend et exige tout de l'État et ne veut pas et ne peut pas prendre son destin en main¹⁷.

L'effondrement du communisme oblige sans aucun doute à une réflexion approfondie sur « le sens de l'ensemble du développement culturel, social et politique de l'humanisme européen dans la mesure où il est marqué par l'athéisme, et pas seulement dans sa version marxiste »¹⁸. Dans la situation socioculturelle et religieuse des sociétés d'Europe occidentale, des symptômes négatifs apparaissent parallèlement aux symptômes positifs. Parmi les symptômes négatifs, Jean-Paul II s'inquiète surtout de l'erreur qui consiste à considérer la liberté comme une valeur absolue et à supprimer toute référence à la vérité et au bien. Le matérialisme pratique et l'athéisme sont des manifestations de cette pensée et de ce comportement.

L'Europe unie, qui s'étend de l'Atlantique à l'Oural, n'est plus un rêve ou une chimère. Elle devient une nouvelle réalité sous nos yeux. Notre continent, après les guerres et les accords d'après-guerre gravement abîmés par une division qui menaçait le libre développement et les droits des peuples, est parvenu à une unité européenne presque totale au cours

du *Christ qui nous a libérés* », „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 13 (21992), n° 1 (139), p. 46.

16 P. Walter, *Homo sovieticus – spór o człowieka* [1], [http://www.racionalista.pl/kk.php/s,6908\(07.03.2023\)](http://www.racionalista.pl/kk.php/s,6908(07.03.2023)).

17 J. Turowicz, *Pamięć i rodowód*, „Tygodnik Powszechny” 45 (1993), p. 3.

18 *Deklaracja końcowa Specjalnego Zgromadzenia Synodu Biskupów poświęconego Europie* „Abyśmy byli świadkami Chrystusa, który nas wyzwolił”, p. 46.

de la dernière décennie. Il convient de noter que ce processus correspond à une concrétisation d'aspirations et de tendances historiques qui entrent en résonance avec l'idée de l'universalisme chrétien.

Jean-Paul II était un ardent partisan de l'intégration de l'Europe, dont il considérait la division d'après-guerre comme extrêmement préjudiciable à l'ensemble du continent¹⁹. En pensant à une Europe future dont la division, opérée contre nature, a été surmontée grâce au pouvoir réel et authentique de l'État de droit, il a pu dire avec joie : « Nous pouvons enfin respirer à deux poumons, dans une atmosphère de liberté retrouvée »²⁰. Mais pour que l'Europe respire à pleins poumons, à deux poumons, elle doit créer des opportunités égales pour tous ses habitants et, en même temps, respecter tout ce qui les rend noblement différents²¹.

Si l'on retrace, dans le sillon de Jean-Paul II, l'histoire de la culture européenne, on est amené à constater d'emblée qu'elle s'est développée à partir de nombreuses racines. Elle est composée de l'esprit de la Grèce et de l'héritage de Rome d'une part, et de la culture hébraïque et des influences islamiques d'autre part. Cependant, il est indéniable que la culture chrétienne est fondamentale pour l'Europe. Cette conscience est exprimée dans les paroles que le pape a prononcées dans un sanctuaire espagnol : « Covadonga est également l'une des pierres angulaires de l'Europe, dont les racines chrétiennes sont profondément ancrées dans son histoire et sa culture »²². Même si ce patrimoine commun de la civilisation européenne a été dénaturé au fil du temps, toutes les valeurs issues de la foi chrétienne n'ont pas été remises en cause. Mais l'Europe – selon Jean-Paul II – ne peut se référer uniquement au passé. Elle a besoin d'autre chose, à savoir d'une nouvelle réflexion sur l'avenir²³.

19 J. Usiadek, *Myśl polityczna papieża Jana Pawła II o integracji europejskiej*, dans : *Polska. Unia Europejska. Świat. Wybrane problemy*, réd. J.M. Fiszer, Warszawa 2007, p. 14.

20 Jan Paweł II, *Ewangelizacja kultur*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 13 (1992) n° 1(139) p. 58 ; Voir : M. Jaworski, *Metafora „dwóch płuc” Europy*, „Ethos” 57–58 (2002), p. 94–96.

21 A. Stelmasiak, *Europa według Jana Pawła II*, „Niedziela Ogólnopolska” 2011 n° 44, p. 20.

22 Jan Paweł II, *U stóp Maryi w Covadonga składam wizję Europy bez granic*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise), 10 (1989) n° 8 (115), p. 24.

23 Jan Paweł II, *Ewangelizacja kultur*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 13 (21992) n° 1 (139), p. 58.

2. LES RACINES CHRÉTIENNES DE LA CULTURE EUROPÉENNE

Dès le début de son pontificat, Jean-Paul II nous a rappelé que les croyants n'étaient pas absents du processus de formation d'une culture européenne commune. Les saints patrons modernes de l'Europe — Saint Benoît, saint Cyrille et saint Méthode, ainsi que sainte Catherine de Sienne, sainte Brigide de Suède et sainte Edith Stein — en sont les meilleurs exemples²⁴. Leur témoignage se caractérise avant tout par leur fidélité à une foi unique, à ses principes et à ses valeurs, et par leur capacité à combiner harmonieusement des cultures différentes.

La mise en œuvre de mesures d'unification a également été entreprise dans le passé par l'empereur romain de la nation allemande Otto III et le pape Sylvestre II. Otton III envisageait de construire une communauté de peuples chrétiens qui ressusciterait l'ancienne gloire de l'Empire romain.

Des idées d'unification similaires ont émergé en Europe à plusieurs reprises au cours du deuxième millénaire, mais elles n'ont pas été concrétisées en raison d'une évolution internationale défavorable à de nombreux égards. Les activités dans ce sens se sont particulièrement intensifiées après la fin de la 2^e Guerre mondiale. L'idée d'une Europe unie est née de l'inspiration chrétienne d'hommes politiques tels qu'Alcide De Gasperi, Robert Schuman et Konrad Adenauer. Ces idées ont été encouragées par les papes Pie XII et Paul VI. Les paroles de Paul VI, prononcées le 9 novembre 1963, sont bien éloquentes : « chacun connaît bien l'histoire tragique de notre siècle. S'il existe un moyen d'éviter que de tels événements ne se reproduisent, il passe sans aucun doute par la création d'une Europe pacifique et organiquement unie ». Jean-Paul II est devenu le continuateur de ces idées et de ces aspirations.

24 Les milieux catholiques polonais entreprennent des démarches pour faire déclarer saint Adalbert et saint Jean-Paul II co-patrons du continent européen.

Il peut être considéré comme un grand défenseur et promoteur de l'idée d'unité²⁵. La vision d'une Europe unie, imprégnée d'un esprit chrétien, lui tenait particulièrement à cœur et constituait un volet important de son enseignement²⁶. Comme nous l'avons déjà mentionné, il était convaincu que l'Europe avait besoin d'une nouvelle réflexion sur son avenir²⁷. Porté par ses inspirations, le 30 mars 2001, le pape a adressé les paroles suivantes aux participants à l'assemblée de la Commission des évêchés de la Communauté européenne : « Cette consolidation [...] [des États] ne doit pourtant pas n'être qu'une réalité géographique et économique continentale, mais doit se présenter avant tout comme une entente culturelle et spirituelle, forgée à travers une union féconde de multiples valeurs et traditions significatives. L'Église continue d'offrir à cet important processus d'intégration sa contribution spécifique, dans un esprit de coopération »²⁸.

À Gniezno, le pape Jean-Paul II a rappelé avec insistance que ce n'est qu'avec le Christ que l'on peut construire une nouvelle maison pour l'Europe, et qu'il n'y

aura pas d'unité de l'Europe tant qu'elle ne sera pas une communauté d'esprit. Ce fondement le plus profond de l'unité a été apporté en Europe et renforcé au cours des siècles par le christianisme, avec son Évangile, sa conception de l'homme et sa contribution à l'histoire des peuples et des nations²⁹.

25 H. Juros, *Proeuropejska wizja Jana Pawła II: miejsce Kościoła w zjednoczonej Europie*, dans : *Ziarno czynu. Refleksje po V pielgrzymce Jana Pawła II do Ojczyzny*, Kraków 1998, p. 165–168.

26 C. Ritter, „Etyka siłą Papieża”, czyli *Jana Pawła II wizja zjednoczonej Europy*, „Ethos” 2002 n° 57–58, p. 135.

27 T. Sławek, *Wieżność codzienna*, „Tygodnik Powszechny” 2004 n° 11, p. 1.

28 Jan Paweł II, *Europa wymaga na nowo pracy misyjnej*, 30.03.2001, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 22 (2001) n° 5 (233), p. 29.

29 Jan Paweł II, *Tylko z Chrystusem można zbudować nowy dom dla Europy*, p. 27.

3. LES RELATIONS DE L'EUROPE AVEC L'ÉGLISE : HISTOIRE ET ACTUALITÉ

L'histoire de l'Europe porte la marque nette et profonde du christianisme et met en évidence le lien étroit qui existe entre l'Église et l'Europe³⁰. L'Église, tant à l'Est qu'à l'Ouest, souhaite contribuer à l'Union européenne ; elle se sent responsable de l'évolution du Vieux Continent et est convaincue qu'elle peut apporter une contribution importante au développement de nouvelles formes institutionnelles. Comme nous l'avons déjà mentionné, la culture européenne est issue de la civilisation gréco-romaine et a également été influencée par le judaïsme et l'islam, mais c'est le christianisme qui a marqué son développement, définissant le caractère spécifique de l'Europe pendant deux millénaires. Il n'est pas permis de nier cet héritage aujourd'hui. Jean-Paul II déclare à ce propos :

☾ le continent européen, qui depuis deux mille ans écoute l'Évangile du Règne inauguré par Jésus, ne peut rester indifférent à cette « nouveauté ». La foi chrétienne lui a en effet donné sa forme et certaines de ses valeurs fondamentales ont ensuite inspiré « l'idéal démocratique et les droits humains » de l'Europe moderne. L'Europe n'est pas seulement un « espace géographique », mais aussi « un concept majoritairement culturel et historique, caractérisant une réalité née comme continent grâce, entre autres, à la force unificatrice du christianisme ; celui-ci a su fondre entre eux des peuples différents et des cultures diverses³¹.

Selon le pape, les facteurs importants qui ont déterminé l'orientation de l'axiologie européenne sont les suivants : une anthropologie associée

30 M. Drzonek, *Między integracją a europeizacją. Kościół katolicki w Polsce wobec Unii Europejskiej w latach 1997–2003*, Kraków 2006.

31 Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa* 28.06.2003, n° 108.

à une réflexion sur « le moi » de l'homme, la thèse de la valeur centrale de la personne humaine, la conviction du sens de l'histoire, la croyance dans le progrès dans tous les domaines, l'espoir de construire un monde fondé sur la justice et la solidarité, l'optimisme dans lequel le mal n'est pas l'instance suprême et finale, et le réalisme, qui permet la poursuite des idéaux malgré les déceptions et les échecs³².

L'Église catholique, pour sa part, est fermement convaincue que l'Évangile du Christ, qui, pendant de nombreux siècles, a été un facteur d'unité pour les peuples d'Europe, restera aujourd'hui encore une source inépuisable de spiritualité et de fraternité pour le continent européen³³. L'Europe, selon l'enseignement de Jean-Paul II, doit devenir une « communauté de l'esprit ».

À travers l'enseignement de Jean-Paul II, l'Église catholique tend à rappeler constamment l'identité historique, culturelle et morale de l'Europe, qui est bien plus importante qu'une simple identité géographique, économique ou politique. Les chrétiens ne peuvent se soustraire à leur responsabilité pour un avenir commun ; ils doivent rappeler d'une manière forte et claire aux citoyens d'aujourd'hui les valeurs universelles, façonnées par le christianisme. Il faut reconnaître que nier ces valeurs, c'est consentir à une sorte « d'apostasie », un abandon non seulement du Seigneur Dieu, mais aussi de l'identité culturelle de l'Europe³⁴.

Denis de Rougemont, philosophe personnaliste suisse, disciple de Jacques Maritain, a également souligné que moins l'Europe serait chrétienne, plus son unité serait menacée. Selon lui, le christianisme est important pour l'Europe pour deux raisons : en premier lieu, il garantit la dignité réelle de l'individu et, en second lieu, par son universalisme, il permet de surmonter tous les égoïsmes et les particularismes. Comme le souligne cet auteur dans la *Lettre ouverte aux européens*, le christianisme, à la morale de la modération et du raisonnement pragma-

32 Cf. R. Zenderowski, *Czym jest Europa? Kim są Europejczycy?*, dans : S. Sowiński, R. Zenderowicz, *Europa drogą Kościoła. Jan Paweł II o Europie i europejskość*, Wrocław-Warszawa-Kraków 2003, p. 15.

33 Jan Paweł II, *Rola instytucji europejskich*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 24 (2003) n° 11-12 (258), p. 38.

34 Jan Paweł II, *Rola instytucji europejskich*, p. 38.

tique héritée de la culture gréco-romaine oppose l'élan évangélique de l'amour désintéressé, à la loi du plus fort, le service au prochain et au culte de la réussite, l'esprit de sacrifice ; il inspire ainsi de manière créative la culture européenne³⁵.

La situation nouvelle constitue un défi de taille pour l'Église. La mission la plus urgente consiste à prêcher le message de l'Évangile aux peuples d'Europe. Se rapprocher du Christ conduit à se rapprocher d'autres personnes, quelles que soient les différences qui nous séparent. La nouvelle évangélisation, que Jean-Paul II a si souvent rappelée dans son enseignement, n'est pas un programme de « restauration » des temps passés – comme le note l'Assemblée spéciale du Synode des évêques consacrée à l'Europe – mais doit conduire, en quelque sorte, à une redécouverte approfondie de leurs propres racines chrétiennes par les différents peuples et à la création d'un nouveau visage d'une civilisation plus solidaire. Il convient de rappeler que le déterminant « nouveau » fait référence à l'œuvre invisible de l'Esprit Saint qui renouvelle sans cesse toutes les choses. C'est aussi une définition de cette nouvelle civilisation qui devrait émerger au détour de l'histoire.

En ce sens, l'Europe devrait commencer à construire un avenir commun à partir d'une communion approfondie et prudente avec l'Évangile de Jésus, tout en respectant et en honorant les valeurs pan-humaines présentes dans les cultures et les systèmes religieux non chrétiens qui contribueront à la physionomie du monde au cours du siècle à venir. Le fruit d'un tel engagement sera certainement une attitude d'ouverture aux problèmes et aux logiques de toutes les personnes de bonne volonté et un dialogue mené dans un esprit de respect mutuel.

L'amour devrait être le ciment fondamental qui unit les peuples européens³⁶. « Le défi pour l'Église dans l'Europe d'aujourd'hui consiste donc à aider l'homme contemporain à faire l'expérience de l'amour de Dieu le

35 Cf. D. de Rougemont, *List otwarty do Europejczyków*, traduit par A. Olędzka-Frybesowa, Warszawa 1995, p. 42.

36 Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 84.

Père et du Christ dans l'Esprit Saint, à *travers le témoignage de l'amour, qui en lui-même possède une force évangélisatrice intrinsèque* »³⁷.

Et le besoin de pardon est lié à l'amour. Les deux guerres mondiales, qui se sont déroulées principalement sur ce continent et ont fait des millions de victimes, ont causé beaucoup de dégâts. En Europe, de nombreuses blessures ne sont pas encore refermées et la modernité fait naître de nouveaux maux. Ainsi, le pardon mutuel est-il nécessaire. Il n'y a pas d'Europe sans pardon et sans réconciliation, c'est-à-dire sans résolution des problèmes du passé. La thèse avancée par certains hommes politiques européens qui affirment que nous devrions laisser les problèmes du passé derrière nous et nous concentrer sur le présent et l'avenir est erronée.

Selon Jean-Paul II, l'Europe ne doit pas seulement se référer au passé ; elle doit aussi réfléchir à son présent et à son avenir. Après des années de conflits et de guerres, les Européens doivent chercher la voie d'une nouvelle unité qui, loin de toute forme d'unification, valorise et intègre la richesse de sa diversité³⁸.

L'Europe a également besoin de solidarité. Le pape, qui en 1987 sur la Côte de la Baltique avait expliqué aux Polonais que l'essence de l'Europe était de vivre « selon le principe de tous avec tous, tous pour tous », a écrit plus tard dans l'exhortation *Ecclesia in Europa* :

☪ Par nature, le témoignage de l'amour doit dépasser les frontières de la communauté ecclésiale pour atteindre toute personne, afin que *l'amour de tous les hommes* devienne *le sentiment de la fraternité et la volonté du partage*. Lorsque l'Église est au service de l'amour, elle favorise en même temps une « culture de la solidarité », contribuant ainsi à consolider les valeurs universelles de la coexistence humaine³⁹.

37 Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 84.

38 S. Dziwisz, *Jan Paweł II patronem Europy?*, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/obecny-wklad-chrzescijan-w-zjednoczenie-europy-kra-kow-10-ix-2010.html> (07.01.2019).

39 Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa* n° 12.

En se fondant sur le principe de solidarité, on peut dire que « l'Union européenne présente une voie médiane unique entre la communautarisation et la souveraineté de ses membres. Bien que dans l'Union européenne les défis communs soient abordés ensemble, aucun membre n'est obligé de renoncer à sa souveraineté et à sa subjectivité »⁴⁰.

L'Europe unie est un défi pour chacun de ses citoyens ; en effet, là où les peuples et les sociétés s'unissent, il y a une véritable paix qui garantit la sécurité de tout le continent. L'Europe est un bien commun composé d'individus et de communautés de différentes confessions, religions et visions du monde. Il ne fait aucun doute que les chrétiens contribuent de manière significative à la construction de ce bien, à partir de l'essence du message de l'Évangile sur l'amour réciproque des uns envers les autres⁴¹.

La promotion d'une civilisation de l'amour qui s'exprime, entre autres, par la solidarité avec les plus faibles, constitue la contribution chrétienne à l'intégration européenne. Cette solidarité découle des racines chrétiennes de l'Europe⁴². Par conséquent, façonner la vie sociale sur la base des valeurs évangéliques proclamées par l'Église contribue au véritable développement de chaque personne, de chaque communauté et à la durabilité du système démocratique. C'est le défi auquel nous participons. Nous voulons le relever avec toutes les personnes de bonne volonté⁴³.

Dans le nouvel ordre européen, le dialogue entre les religions, y compris avec les Juifs, devrait jouer un rôle important ; en effet, leur foi et leur culture sont un élément essentiel du développement de la civili-

40 F. Fischler, *Solidarność – podstawa trwałego pokoju i udane rozszerzenie*, dans : *Modernizacja i wiara. Rola Kościoła katolickiego w procesie integracji europejskiej*, réd. R. Budnik, M. Góra, Gliwice 2002, p. 23. La publication contient des contributions présentées au colloque *Modernisation et foi* qui s'est tenue à Cracovie les 13 et 14 septembre 2002.

41 S. Dziwisz, *Obecny wkład chrześcijan w zjednoczenie Europy*, 10.10.2010, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/obecny-wklad-chrzeszczjan-w-zjednoczenie-europy-krakow-10-ix-2010.html> (07.01.2019).

42 S. Dziwisz, *Obecny wkład chrześcijan w zjednoczenie Europy*, 10.10.2010.

43 S. Sowiński, R. Zenderowski, *Europa drogą Kościoła*, p. 16.

sation européenne⁴⁴. L'on ne saurait oublier non plus importance de l'islam, surtout dans le contexte de la vague croissante d'immigration en provenance des pays musulmans avec lesquels l'Europe entretient des liens étroits. Jean-Paul II en s'adressant le 13 janvier 1990 au corps diplomatique a souligné que les pierres du mur de Berlin abattu devaient être utilisées pour construire une maison européenne commune, et non pas pour ériger une nouvelle tour de Babel. L'archevêque Józef Życiński a fait référence à ce discours et a souligné que le Cénacle de la Pentecôte — qui est un symbole et une expression du dialogue de l'Église avec le monde et les autres religions : « Tant Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes — nous les entendons publier dans notre langue les merveilles de Dieu » (Ac 2,11) — ce Cénacle nous oblige, conformément à l'universalisme de l'Église, à engager un tel dialogue permanent — aussi, et peut-être surtout, en Europe⁴⁵.

4. L'EUROPE DES NATIONS

Il y a un demi-siècle, en signant les traités de Rome, les dirigeants politiques de la partie démocratique de l'Europe de l'époque, ont conçu l'idée de construire une communauté européenne fondée sur l'intégration économique, sociale et politique. Ces traités, et les autres actes qui ont suivi, témoignent non seulement de la vision audacieuse des pères fondateurs, mais aussi de leur profonde conviction de la nécessité de construire une maison européenne commune sur la base de principes de coresponsabilité, de solidarité et de respect mutuel⁴⁶.

44 *Déclaration finale de l'Assemblée spéciale du Synode des évêques sur l'Europe „Pour que nous soyons les témoins du Christ qui nous a libérés”*, p. 49. *Deklaracja Końcowa Specjalnego Zgromadzenia Synodu Biskupów poświęconego Europie „Abyśmy byli świadkami Chrystusa, który nas wyzwolił”*, p. 49.

45 Por. J. Życiński, *Korzenie nowej jedności*, dans : *Polska i Kościół w procesie integracji europejskiej*, réd. J. Piasecka, Warszawa 1998, p. 5nn.

46 S. Dziwisz, *Słowo podczas konferencji „Od Traktatów Rzymskich do Traktatu Europejskiego”*, Przegorzały, 14.09.2007,

Il y a un demi-siècle, l'Europe ne saignait pas seulement à cause des douloureuses blessures de la Seconde Guerre mondiale, mais elle était aussi un continent divisé par le rideau de fer et constamment au bord du conflit. C'est alors que Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi et Robert Schuman, éminents hommes politiques européens mais aussi grands chrétiens, s'inspirant pour leurs actions des principes chrétiens de subsidiarité, de solidarité et de responsabilité, ont audacieusement esquissé la vision de la construction d'une institution au sein de laquelle les pays grands et petits, riches et pauvres, victorieux et vaincus, auraient des droits égaux⁴⁷.

La conception économique d'un traité constitutionnel est fondée sur l'intérêt et les avantages économiques découlant du traité pour les parties contractantes. En revanche, le projet politique qui l'accompagne depuis le début ne peut s'abstraire des valeurs éthiques. C'est précisément à ce processus d'intégration européenne au sens large que les communautés religieuses, l'Église catholique en tête, apportent leur contribution. Et bien qu'elles ne soient pas directement appelées à traiter la question de l'unification européenne, on peut dire aujourd'hui en toute responsabilité qu'elles jouent un rôle prophétique⁴⁸.

Cette dimension de l'engagement de l'Église dans la vie de l'Europe toujours en chemin vers l'unification a été mise en exergue par le pape Benoît XVI lorsqu'il a souligné que « l'Union européenne, pour promouvoir efficacement les valeurs universelles, doit reconnaître explicitement la nature humaine durable, source des droits communs à tous les êtres humains »⁴⁹. Dans son discours aux participants du congrès *Valeurs et perspectives pour l'Europe de demain* le pape a évoqué les pro-

<http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/konferencja-od-traktatow-rzymskich-do-traktatu-europejskiego-przegrzaly-14-ix-2007.html> (08.01.2019).

47 S. Dziwisz, *Słowo podczas konferencji „Od Traktatów Rzymskich do Traktatu Europejskiego”*, Przegorzały, 14.09.2007.

48 S. Dziwisz, *Słowo podczas konferencji „Od Traktatów Rzymskich do Traktatu Europejskiego”*, Przegorzały, 14.09.2007.

49 Benedykt XVI, *Kościół liczy na świadectwo chrześcijan w życiu politycznym*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 28 (2007) n° 12 (298), p. 16.

grès de l'intégration économique et politique de l'Europe, en soulignant que notre continent européen perd confiance en son avenir⁵⁰. Comme il l'a noté, cela se produisait parce qu'il est impossible de construire une « maison commune » européenne en négligeant l'identité propre des peuples qui la composent⁵¹.

La découverte et l'affirmation de sa propre identité est également une condition préalable à l'élaboration d'un présent et d'un avenir optimistes pour le continent. La mémoire est la force qui crée l'identité des êtres humains, tant au niveau personnel que collectif. C'est pour cette raison qu'une politique historique appropriée, c'est-à-dire une vraie politique historique, est si importante dans la vie des sociétés et des nations. L'identité est déterminée non seulement par la mémoire du passé, mais aussi par des points de référence durables et intemporels.

Jean-Paul II a justifié de manière spécifique – sur la base de l'enseignement social catholique – la raison pour laquelle une Europe unie devrait être une Europe des nations : « L'enseignement social catholique considère que la famille et la nation sont des communautés naturelles et ne sont donc pas le fruit d'un contrat ordinaire »⁵². L'État, en tant qu'émanation organisée d'une ou de plusieurs nations, doit être nourri et développé. En revanche, il n'existe pas de « nationalité européenne ».

La vision de l'Europe en tant que communauté de patries est importante à cet égard. Elle suppose des liens économiques entre des pays spécifiques liés par une tradition et une culture communes, tout en préservant la spécificité politique de chaque pays.⁵³ Cette vision de l'Europe repose sur le respect de la souveraineté des États et le développement d'une coopération intergouvernementale plutôt que supranationale⁵⁴.

50 Benoît XVI, *Wartości uniwersalne ukształtowane przez chrześcijaństwo są duszą Europy*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 28 (2007) n° 6 (294), p. 34.

51 Benoît XVI, *Wartości uniwersalne ukształtowane przez chrześcijaństwo są duszą Europy*, p. 35.

52 Jan Paweł II, *Pamięć i tożsamość. Rozmowy na przełomie tysiącleci*, Kraków 2005, p. 74.

53 W. M. Góralski, *Integracja europejska. Pojęcie, istota, doktryna*, dans : *Unia Europejska*, vol. 2 : *Gospodarka – polityka – współpraca*, Warszawa 2007, p. 23.

54 W. M. Góralski, *Integracja europejska*, p. 22–23.

Charles de Gaulle est considéré comme le père de cette vision. Selon lui, l'Union européenne n'est rien d'autre qu'une forme de coopération entre des États indépendants qui s'unissent pour traiter ensemble certaines questions. Outre la sphère vitale de l'esprit, il existe également une communauté d'intérêts. Elle découle d'une certaine géopolitique, de relations communes et réciproques. Tout cela se combine pour former une coopération internationale fondée sur la subjectivité des États. Les États-nations sont donc sujets, et non la bureaucratie de l'UE.

La coopération, principalement économique, au développement de l'UE, se caractérise par trois aspects : la coordination, la cohérence et la complémentarité. La Commission européenne facilite la coordination des efforts de développement, mais il existe un risque potentiel d'usurpation et d'extension, illégitime mais de fait, de ses propres compétences aux dépens des États membres. La politique de cohésion (marché commun, monnaie commune, droit unifié, uniformisation des règles et des normes), quant à elle, uniformise les règles du jeu sur le marché européen, mais en même temps peut détruire et détruit souvent l'originalité historique, culturelle, juridique, politique, économique ou religieuse des communautés nationales, sans parler de la marginalisation — jusqu'à l'anéantissement — des divers régionalismes qui constituent la richesse de la civilisation.

Enfin, la complémentarité des actions repose presque exclusivement sur la mise à disposition par les autorités de l'UE, du haut vers le bas, de fonds communautaires ou de ressources humaines mis en commun, sans combiner les possibilités et compléter le potentiel créatif des différents États membres de la communauté. Dans ses relations extérieures, la politique de coordination de l'UE ne tient pas toujours compte de l'avis de ses partenaires, dans la pratique elle ne compte pas toujours avec eux (rien de ce qui nous concerne sans nous), le principe de cohésion devient en général une contrainte et une imposition de comportements et de réactions civilisationnels complètement étrangers, et la complémentarité, au lieu d'intégrer, vassalise les sociétés et les nations,

conduisant même à la marginalisation de groupes sociaux entiers et d'États plus faibles⁵⁵.

Des processus encore plus complexes que dans la sphère économique se déroulent dans la dimension politique et culturelle du fonctionnement de l'Union européenne, où, d'une part, l'homogénéisation ou la réduction de la richesse de la diversité conduit à une stagnation ou à une régression de la civilisation. D'autre part, les égoïsmes collectifs des différents États devraient être équilibrés et surmontés par des attitudes éthiques de justice et d'amour et par la généralisation de la solidarité. Dans le contexte de l'Union européenne dans son ensemble, cette solidarité, tout comme dans le cas des États individuels, devrait concerner la garantie de l'ordre moral et du sentiment de sécurité, l'égalité d'accès aux biens culturels, à l'éducation et à la formation et, enfin, la garantie d'une organisation équilibrée de « l'exploitation sociale » qui garantisse également aux autres communautés d'États une rentabilité similaire des entreprises⁵⁶.

Les pays membres restent des acteurs distincts dans les relations internationales et conservent leurs compétences. Cela signifie que les décisions prises sont la poursuite des intérêts des États et non de l'organisation elle-même, qui les réunit. La représentation des positions nationales incombe au Conseil européen et au Conseil de l'Union européenne qui, avec la Commission, sont sans aucun doute les organes les plus importants de l'UE. Le Conseil européen fixe les principales orientations du développement de l'Union, tandis que le Conseil de l'UE élabore (seul ou en concertation avec le Parlement) la plupart des textes législatifs⁵⁷.

L'Europe des États-nations n'exclut ni ne limite la bonne coopération mutuelle ; au contraire, elle peut la stimuler. Il s'agit en quelque sorte d'une confédération souple plutôt que d'une fédération stricte. La coopération doit être fondée sur l'égalité de traitement de tous les

55 Por. B. Lestienne, *Zmiana relacji Unia Europejska a kraje Południa*, dans : *Chrześcijaństwo a integracja europejska*, édité par J. Sweeney, J. Van Gerwen, Kraków 1997, p. 222nn.

56 Cf. J. Krucina, *Dobro wspólne. Teoria i jej zastosowanie*, Wrocław 1972, p. 295nn.

57 A. Wawdejuk, *Europa Ojczyzn a Europa regionów*, <http://www.twoj.europa.pl/466/teorie-integracji-cz-i-europa-ojczyzn-a-europa-regionow> (09.01.2019).

États coopérants, de sorte qu'il ne peut y avoir des États de première ou de deuxième classe. Un tel traitement des États serait préjudiciable et dangereux pour l'avenir. Il faut donc s'inquiéter du fait qu'il existe à l'heure actuelle « une Europe à plusieurs vitesses », c'est-à-dire des pays plus importants et des pays moins importants, ce que l'on appelle « les pays de première et de deuxième vitesse ». En outre, il existe un nombre croissant de domaines exclus de la juridiction des États membres. Or, il conviendrait d'assurer un équilibre entre les pays de l'Union européenne en se préoccupant des États membres plus petits et économiquement plus faibles, afin qu'ils ne soient pas dominés par des pays forts tels que l'Allemagne ou la France.

L'Église étant favorable à l'intégration européenne, mais comprise comme une « Europe des patries » et non pas comme une fédération d'États individuels, elle rappelle que, bien que le concept de nation et de patrie n'ait été créé qu'au XIX^e siècle, il représente une valeur très précieuse dans la vie sociale. L'Église cherche à préserver ces concepts et appelle à ce que la vie sociale soit façonnée sur cette base. Elle défend également l'identité nationale, culturelle et ethnique des États respectifs. Elle souhaite en particulier valoriser les traditions et coutumes régionales et locales familières qui étaient présentes dans les « petites patries » et qui ont ensuite été (parfois brutalement) évincées, soit sous l'influence d'une politique voulue (le rôle destructeur de l'idéologie communiste dans les pays d'Europe de l'Est), soit par les modèles de la culture de masse diffusés (le processus de « l'américanisation » de la vie, corollaire inévitable du processus de globalisation). En d'autres termes, l'Église veut co-crée une Europe de patries, de nations et de familles, et non une Europe d'individus égoïstes, de revendications de droits et d'un marché impitoyable.

Il ne fait aucun doute que Jean-Paul II, comme il l'a souligné à maintes reprises, était partisan d'une Europe des patries et non d'une Europe en tant qu'État fédéral. Cette position s'explique par une raison plus profonde. Pour une Europe des patries, on opte pour la voie du développement qualitatif, pour une fédération européenne, on choisit la voie du développement procédural. Une approche procédurale de la réalité

engendre non seulement une politique du silence, mais aussi le politiquement correct, la bureaucratisation de la vie et une crise des valeurs. Le pape a averti que la démocratie sans valeurs dégénère tôt ou tard en totalitarisme ouvert ou déguisé⁵⁸.

Le processus d'unification européenne devrait être guidé par une approche personnaliste plutôt que réiste, c'est-à-dire qu'une Europe unie devrait viser à sauvegarder le développement personnel des hommes plutôt qu'à les subordonner à un développement européen indéfini. C'est pourquoi l'Europe a besoin de valeurs telles que la dignité de la personne, le caractère sacré de la vie humaine, la centralité de la famille fondée sur le mariage, l'importance de l'éducation, la liberté de pensée et la liberté religieuse, la protection des droits des individus et des groupes sociaux, le travail considéré comme un bien social et personnel, l'exercice du pouvoir politique compris comme un service⁵⁹.

5. LES PRIORITÉS POUR L'ORGANISATION DE LA VIE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Dans le contexte des questions qui nous occupent, il convient de noter trois priorités et trois règles spécifiques de la vie sociale – étatique ou internationale. Ces priorités et ces règles sont restées inchangées depuis le début du christianisme parce qu'elles ont une valeur évangélique, bien que leur compréhension à l'époque des frères Cyrille et Méthode n'ait pas été aussi approfondie qu'à l'époque du pape polonais. L'approfondissement de leur compréhension a sans aucun doute été influencé par le développement de la civilisation humaine, mais aussi par la contribution intellectuelle personnelle de Jean-Paul II.

Il s'agit d'abord de la primauté de l'esprit sur la matière. Le Christ a dit : « Que sert donc à un homme de gagner le monde entier, s'il ruine

58 S. Dziwisz, *Jan Paweł II patronem Europy?*, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/swiety-jan-pawelii-patronem-europy.html> (07.01.2019).

59 S. Dziwisz, *Jan Paweł II patronem Europy?*

sa propre vie ? » (Mc 8, 36). La philosophie chrétienne utilise le terme d'homínisation pour décrire le processus de maturation de l'homme vers la plénitude de l'humanité, au sens spirituel. Le pape Jean-Paul II a souligné que l'Europe devait avant tout être une « communauté de l'esprit ». Or, une communauté d'esprit est avant tout une communauté de valeurs. Le monde religieux et culturel, libre de toute idéologisation dans les deux domaines, défend des valeurs. Le monde politico-économique, quant à lui, poursuit les intérêts collectifs des personnes et, malheureusement, souvent aussi leurs égoïsmes collectifs. Dans l'historiosophie actuelle, deux concepts sont à l'œuvre : la valeur de la vie et la qualité de vie. La valeur de la vie est considérée en termes d'éthique, tandis que le monde politico-économique tend actuellement à mettre au premier plan l'efficacité d'action. La qualité de vie mise en avant dans la civilisation hédoniste-consommatrice d'aujourd'hui concerne principalement le niveau de vie, ses normes et les facilitations de la civilisation. Dans ce domaine, il y a une concurrence diversifiée d'intérêts multiples, y compris d'intérêts collectifs. Si elles ne sont pas équilibrées et surmontées par un monde de valeurs, nous ne pouvons que rêver d'un développement harmonieux et intégral de la civilisation européenne.

La deuxième priorité importante est la primauté de la personne sur la chose. Elle concerne la valorisation et l'appréciation de la subjectivité humaine dans la vie sociale et l'application du principe « rien de ce qui nous concerne sans nous ». Aucun être humain ne peut être traité comme un objet ou un instrument. Il n'est pas admis, par exemple, de le courtiser en tant qu'électeur et, une fois au pouvoir, de ne pas tenir compte de son avis et des promesses électorales faites à son adresse. Plus la communauté est grande, plus le risque de voir le pouvoir se détacher des attentes de l'électorat et la tentation de le manipuler est réel. La subjectivisation de l'être humain passe par la valorisation de sa dignité en tant que personne appelée à l'existence par Dieu, rachetée par le Christ et sanctifiée par l'Esprit Saint. La dignité naturelle de l'homme découle de sa raison et de sa liberté. Traiter une personne comme un sujet implique de la considérer comme un partenaire et d'engager avec elle un dialogue d'égal à égal. Toute différenciation fondée sur le statut social,

les fonctions exercées ou les attributs de compétence est secondaire par rapport à l'égalité de dignité et ne confère pas d'avantage dans les relations, mais oblige au contraire à être plus responsable.

La troisième priorité s'exprime par la primauté de l'« être » sur l'« avoir » : il est plus important « d'être plus » que « d'avoir plus ». Dans une civilisation consumériste, on croit qu'un certain état de possession est une condition préalable pour « être plus », parce qu'il garantit les possibilités de développement et de distribution de l'être humain. Cette approche de la réalité ne se justifie qu'en termes d'un certain minimum de biens nécessaires à l'existence — une vie et un développement humains dignes. La priorité que nous considérons porte sur quelque chose de plus — la personnalisation (développement personnel) et la socialisation de l'être humain. En effet, un avenir heureux pour les sociétés et les nations ne peut se construire sur la seule prospérité matérielle : « L'homme ne vit pas seulement de pain » (Lc 4, 8).

Il convient de mentionner encore trois autres règles importantes de la vie sociale. La première d'entre elles concerne la manière dont le pouvoir est exercé. Cela inclut tous les types d'autorité : internationale, ecclésiale, étatique, collectivités locales, au travail, à l'école, au sein de la famille. Le christianisme souligne que le pouvoir est un service, et non pas une domination. Il nous donne l'exemple du « Fils de l'homme qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir » (Mt 20, 28). Exercer le pouvoir devrait être compris dans le sens de se maîtriser afin de mieux servir les autres.

La Règle sur la construction de la vie communautaire indique qu'elle doit toujours être fondée sur la justice et l'amour. Il convient aussi de rappeler ce que Pie XI avait déjà formulé dans sa lettre encyclique *Quadragesimo anno* : la justice règle les conflits sociaux, mais les véritables liens entre les personnes ne peuvent être formés que par l'amour⁶⁰. Dans sa lettre encyclique *Dives in misericordia* Jean-Paul II a ajouté qu'il s'agit aussi de « la miséricorde [qui] se manifeste dans son aspect propre et véritable quand elle revalorise, quand elle promet, et quand elle tire le bien de toutes les formes de mal qui existent dans le monde et en

60 Pie XI, Lettre encyclique *Quadragesimo anno* 15.05.1931, n° 139.

l'homme »⁶¹. Deux principes jouent un rôle important dans la construction de la vie au sein d'une communauté : le principe de subsidiarité et le principe de solidarité. Selon le premier, le mouvement va du centre vers la périphérie – une autorité centrale n'effectue que les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à l'échelon inférieur et fournit une aide lorsque les petites communautés ne sont pas en mesure de résoudre un problème par elles-mêmes. La solidarité, quant à elle, se déplace de la périphérie vers le centre ; elle découle du sentiment d'identification des membres avec la communauté dans son ensemble et aide la communauté à soutenir ses membres les plus faibles.

Lorsqu'il s'agit de construire une Europe unie, l'on ne saurait omettre le principe de réalisation du bien commun. Le bien commun est la valeur collective de toutes les personnes, sans exception, qui composent une communauté plus ou moins grande. Si une seule personne était exclue de l'orbite du bien commun, celui-ci cesserait d'être un bien commun. Il est évident que plus la communauté est grande, plus les bénéficiaires du bien commun sont nombreux. Le bien commun se réalise à la fois par la coexistence consensuelle et par l'interaction créative. Le bien commun concerne à la fois les questions surnaturelles (souci du salut) et les questions naturelles (prospérité temporelle). Les autorités civiles sont responsables de la réalisation du bien commun dans la dimension naturelle, mais en garantissant le droit à la liberté religieuse, elles doivent également permettre aux personnes de réaliser leur bien surnaturel. En outre, l'homme étant un être intégral, les communautés religieuses et civiles, nonobstant la séparation de l'Église et des communautés laïques, doivent – tout en servant le même être humain – coopérer entre elles, notamment dans des domaines tels que l'éducation ou l'assistance caritative.

61 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Dives in misericordia*, 30.11.1980, n° 6.

6. LA FAMILLE, FONDEMENT DE L'EUROPE

Une réflexion profonde sur la subjectivité humaine, la relation, l'amour et le mariage a conduit le pape à une réflexion tout aussi profonde sur la famille, réflexion qu'il a exprimée à maintes reprises dans son enseignement. La famille est la première et, pour de nombreuses raisons, la route la plus importante pour les êtres humains, a-t-il rappelé.

☾ C'est une route commune, tout en étant particulière, absolument unique, comme tout homme est unique ; une route dont l'être humain ne peut s'écarter. En effet, il vient au monde normalement à l'intérieur d'une famille ; on peut donc dire qu'il doit à cette famille le fait même d'exister en tant homme. Quand la famille manque, il se crée dans la personne qui vient au monde une carence préoccupante et douloureuse, qui pèsera par la suite sur toute sa vie⁶².

Si la famille est si importante pour chaque individu, elle l'est aussi pour toutes les communautés dans lesquelles il vit, et donc pour une Europe unie.

Dans l'enseignement du pape, la famille est une communauté de personnes, pour lesquelles la vraie façon d'exister et de vivre ensemble est la communion : *communio personarum*. La famille, en tant que communauté de personnes, constitue en même temps la plus petite communauté humaine de base⁶³. Le don de soi, qui est l'essence de l'amour conjugal et familial, est « le modèle et le principe du don de soi » pour toutes les autres communautés. « La communion et la participation vécues chaque jour au foyer — écrit Jean-Paul II — dans les moments de joie ou de difficulté, représentent la pédagogie la plus concrète et la plus efficace en vue de l'insertion active, responsable et féconde des enfants dans le cadre plus large de la société »⁶⁴.

62 Jean-Paul II, Lettre aux familles *Gratissimam sane* 2.02.1994, n° 1.

63 Jean-Paul II, Lettre aux familles, n° 7.

64 Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Familiaris consortio* 22.11.1981, n° 37.

La famille est l'environnement naturel et génétiquement premier dans lequel la communion est une caractéristique ontologique. Elle est naturellement découverte et réalisée par tous les membres de la communauté familiale. La communion conjugale et familiale est un modèle pour la construction de toute communion authentique de personnes, de communauté. Le climat d'attachement naturel qui lie les membres de la famille est à la base de l'efficacité et de l'intégrité de toute activité éducative. Le Saint Pontife, qui considère la famille comme le premier milieu éducatif et qui éduque, énumère ses fonctions comme suit. La famille est : « l'école d'une humanité plus riche » ; « une communauté au service de la vie » ; « la première école et l'école fondamentale de la socialisation » ; « le berceau et l'instrument le plus efficace de l'humanisation et de la personnalisation de la société ».

La cohésion de la famille est donc importante pour l'existence de la société dans son ensemble⁶⁵. Elle est maintenue par des forces internes, à savoir les sentiments mutuels, le sentiment de sécurité et d'acceptation mutuelle qu'elle crée, le sentiment de valeur, mais aussi par des pressions externes. Lorsque les liens familiaux se relâchent ou se perdent, on parle à juste titre d'instabilité de l'État. En effet, il est établi que les familles faibles font une société faible et que les familles fortes font des sociétés fortes et durables⁶⁶.

Cette prise de conscience devrait orienter les actions des gouvernants en faveur du bien-être de la famille et du respect de ses droits. À cette fin, des politiques socio-familiales devraient être mises en œuvre pour favoriser un développement stable de la famille. Il est aussi nécessaire d'apporter une aide aux familles monoparentales, aux familles élevant des enfants handicapés, aux familles confrontées à des difficultés extérieures et aux familles nombreuses. Toute action des pouvoirs à l'égard de la famille doit être fondée sur le principe de subsidiarité : là où la famille est autosuffisante, il n'y a pas lieu à s'y substituer. L'interventionnisme de l'État serait alors néfaste ; il serait l'expression non pas du respect mais de la négation des droits de la famille. La relation entre la

65 J. Mazur, *Polityka przyjazna człowiekowi*, Częstochowa 2018, p. 27.

66 Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, n° 3.

famille et l'État doit donc être fondée sur l'autonomie et la souveraineté afin que la famille puisse être indépendante et autosuffisante dans l'accomplissement de ses missions sociales⁶⁷.

Dans cet esprit, l'on peut répéter après Jean-Paul II que c'est sur la famille, en effet, que se joue l'avenir de l'Europe. En effet, la famille est le reflet de la société, et donc également de l'Europe qui est en train de se construire. L'évolution de la famille est et demeurera l'indice le plus important des développements culturels et institutionnels du Continent. C'est pourquoi il est opportun pour l'Union européenne non seulement de suivre avec attention les dynamiques familiales, mais aussi de défendre le mariage et la famille, d'encourager les États membres à défendre et à prendre soin de chaque famille humaine de manière responsable. Il ne faut pas oublier qu'au cours du premier millénaire, la rencontre entre le droit romain et le message chrétien a donné naissance à ce que nous pourrions appeler le modèle européen de la famille, qui s'est ensuite diffusé à grande échelle dans les Amériques et en Océanie. Dans ce modèle, la famille a toujours été un élément de cohésion et de force⁶⁸.

Jean-Paul II était convaincu que, dans la situation actuelle de l'Europe, il était particulièrement important de réaffirmer que les institutions du mariage et de la famille sont une réalité établie par la sage volonté de Dieu, et que leur pleine signification et leur valeur se révèlent à la lumière de son plan créatif et salvifique. Il faut donc tout faire pour qu'aujourd'hui et à l'avenir, la famille en Europe puisse remplir correctement ses missions qui découlent de sa grande dignité.

Conscient de la responsabilité qui pèse sur chaque communauté familiale, Jean-Paul II a lancé à plusieurs reprises un appel passionné :

☾ Famille, deviens ce que tu es. [...] Sois ce que tu es depuis le début, selon le plan du Dieu Créateur et Rédempteur. [...] Deviens une vé-

67 T. Borutka, *Spółeczne nauczanie Kościoła. Teoria i zastosowanie*, Kraków 2004, p. 121.

68 Jean Paul II, *Famille en Europe. Aux participants au symposium européen des professeurs d'université*, 25.06.2004, https://opoka.org.pl/biblioteka/W/WP/jan_pawel_ii/przemowienia/nauczyciele_rodzina_25062004.html (12.11.2019).

ritable communion d'amour, forte et durable, dans laquelle la vie humaine peut être conçue et se développer⁶⁹.

7. UNE TENTATIVE D'ÉVALUATION DE LA CULTURE EUROPÉENNE CONTEMPORAINE

Jean-Paul II dans son exhortation apostolique *Ecclesia in Europa* promulguée en 2003, écrit qu'il est nécessaire de se confronter de manière critique et sereine à l'actuelle situation culturelle de l'Europe, évaluant les tendances qui se manifestent, les faits et les situations d'importance de notre temps à la lumière du caractère central du Christ et de l'anthropologie chrétienne⁷⁰.

Un examen plus approfondi des courants culturels présents dans l'Europe contemporaine n'incite pas à l'optimisme. Même s'ils présentent des caractéristiques d'une culture véritablement humaine, notamment le souci de la dignité de la personne humaine et de ses droits, y compris le droit à la liberté, la valorisation de la science, de l'économie, de l'importance des médias, de la créativité humaine et de l'idée de justice, le défaut fondamental de tous les paradigmes, comme le fait remarquer le Saint-Père, est leur nature réductrice. La culture est conçue de manière unilatérale et sélective, ce qui fausse la véritable nature des êtres humains et de leurs besoins. Le danger le plus important de la civilisation moderne semble être la dépréciation de la culture spirituelle au profit de la civilisation technique.

En parlant de cette menace, il ne faut pas remettre en cause le progrès technologique qui est assigné comme tâche à l'homme par le Créateur lui-même. Cependant, le progrès ne correspond au projet éternel de Dieu que s'il respecte la condition essentielle qui consiste dans la priorité de l'éthique sur la technique, dans le primat de la personne sur les choses, dans la supériorité de l'esprit sur la matière. Dans le cas

69 Jan Paweł II, *Dwie wielkie prawdy o rodzinie*, p. 17.

70 Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 58.

contraire, le progrès devient la source d'une civilisation au profil purement matérialiste⁷¹. Cette civilisation « progressiste », comme l'appelle Jean-Paul II, devient très facilement une civilisation des choses plus que des personnes. Elle véhicule une telle multitude de propositions, une publicité et une propagande si envahissantes qu'elles risquent d'écraser l'être humain qui, même contre son gré, peut devenir l'esclave des choses et de la soif de les posséder⁷².

Une civilisation au profil matérialiste et consumériste induit chez l'homme moderne un état d'anxiété existentielle et d'angoisse⁷³. L'homme d'aujourd'hui, écrit le pape, semble constamment menacé par ce qui est sa propre création, ce qui est le résultat du travail de ses mains, et en même temps du travail de son esprit et des aspirations de sa volonté⁷⁴. Les fruits de cette activité humaine multiforme sont très rapidement et le plus souvent de manière imprévue non seulement enlevés à celui qui les a produits, mais – au moins en partie – dirigés contre l'homme lui-même. C'est là que réside la dimension centrale du drame de l'existence humaine moderne dans son sens le plus large et le plus commun⁷⁵.

L'attitude consumériste se manifeste par le fait de voir le bonheur de l'homme dans l'accumulation et l'utilisation de biens, et d'apprécier sa valeur à l'aune de ce qu'il possède. Elle est l'expression d'un désordre dans lequel « l'avoir » compte plus que « l'être »⁷⁶. L'homme orienté vers la consommation y perd toute la dimension de son humanité, perd le sens profond de la vie⁷⁷. La civilisation de la consommation rend les gens esclaves des choses. Il faut également rappeler que la civilisation de la consommation entraîne des inégalités économiques, tant entre les

71 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptor hominis* 4.03.1979, n° 16.

72 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptor hominis* n° 16.

73 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptor hominis* n° 16.

74 Jan Paweł II, *W obliczu lęku dzisiejszego świata*, « Osservatore Romano » (édition en langue polonaise) 1(1980) n° 4, p. 19.

75 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Dives in misericordia*, n° 11.

76 Jan Paweł II, *Głód niesprawiedliwości nie może być źródłem nienawiści*, „Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 1 (1980) n° 1, p. 6.

77 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptor hominis* n° 16.

individus qu'entre les sociétés entières, et creuse le fossé entre les plus riches et les plus pauvres⁷⁸.

La tentation induite par la poursuite des biens matériels, sans distinction entre le bien et le mal, fait perdre à l'homme le sens de sa véritable destinée et lui fait oublier la dimension transcendante de la vie. Elle favorise le « sentiment d'avoir tous les droits » qui se développe actuellement. L'homme moderne a droit à tout, tout lui est dû. Malheureusement, dans le monde moderne, ni les attitudes consuméristes, ni les revendications ne développent des attitudes créatives, ni ne conduisent à l'altruisme ; elles favorisent plutôt divers égoïsmes. Enfin, il y a la plus grande tentation de toutes, née de l'illusion de l'autosuffisance de l'homme dans le monde technologique : la tentation d'oublier Dieu, la tentation de vivre et d'agir à sa guise, sans regarder la loi de Dieu⁷⁹. Cette situation engendre le danger d'une attitude connue sous le nom d'athéisme pratique ou d'agnosticisme. Par conséquent, la situation de l'homme dans le monde moderne, comme le note Jean-Paul II, semble très éloignée des exigences de l'ordre moral, très éloignée des exigences de la justice et de l'amour social⁸⁰.

8. PROPOSITIONS CONCERNANT LA CULTURE DE L'EUROPE QUI S'INTÈGRE

Aujourd'hui, l'unité de l'Europe est évoquée sous différents aspects : économique, politique, culturel et institutionnel⁸¹. Toutefois, les processus d'unification doivent s'accompagner d'une forte aspiration aux valeurs spirituelles. En effet, sans unité d'esprit, l'unité européenne ne peut être construite avec succès. Il est difficile de construire une mai-

78 Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Centesimus annus* n° 37.

79 J. Sieg, Encyklika „*Dives in misericordia*” na tle nauki społecznej Kościoła, dans : *Dives in misericordia. Tekst i komentarz*, réd. S. Grzybek, M. Jaworski, Kraków 1981, p. 197.

80 J. Sieg, Encyklika „*Dives in misericordia*” na tle nauki społecznej Kościoła, p. 197.

81 Cf. L. Roos, *Zjednoczenie Europy jako wyzwanie gospodarczo-etyczne*, dans : *Zjednoczenie Europy jako wyzwanie dla Kościoła*, p. 194–209.

son sans des fondations solides, et celles-ci sont sans aucun doute des valeurs chrétiennes, présentes dans notre culture depuis le tout début.

Selon Jean-Paul II, c'est précisément cette fidélité créative aux racines chrétiennes qui permettra aux peuples de l'Europe et à ses nations de faire l'expérience de cette liberté authentique qui se fonde sur la vérité, est liée à l'amour et au sacrifice, grandit et s'exprime dans une attitude de solidarité et dans le don de soi aux autres⁸². C'est pourquoi l'Europe, confrontée aujourd'hui à de nouveaux défis, ne doit pas oublier le don de la foi, mais doit le développer et l'apporter aux autres peuples.

C'est en Christ que l'homme a acquis la pleine conscience de sa dignité, et les chrétiens sont appelés à proclamer et à témoigner de cette vérité devant les autres. La construction de la civilisation européenne doit se fonder sur la reconnaissance du rôle suprême de la personne humaine. Tout être humain a le droit de préserver sa propre dignité. Ainsi, l'étendue de ses droits doit lui permettre de mener une vie non seulement décente sur le plan matériel, mais aussi digne sur le plan spirituel. Les droits devraient couvrir tous les environnements et toutes les sphères de la vie humaine. Parmi ceux-ci, le droit à la vie et au développement biologique de l'être humain occupe une place particulière, dont fait partie intégrante le droit de grandir dans le sein de sa mère après la conception⁸³.

Le droit à la vie « du moment de la conception jusqu'à la mort naturelle est le droit premier et fondamental, comme la racine et la source de tous les autres droits »⁸⁴. À cette loi s'opposent, entre autres, l'avortement et l'euthanasie. Les manipulations génétiques deviennent également arbitraires et injustes, car elles réduisent la vie à un rôle d'objet. Par conséquent, la nouvelle unité européenne doit être construite sur le respect de la dignité de la personne humaine et le respect de ses droits, en particulier le droit à la vie et le droit au mariage en tant qu'union

82 Jan Paweł II, *Rola instytucji europejskich*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 24 (2003) n° 11–12 (258), p. 38.

83 Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Centesimus annus*, n° 47.

84 Jan Paweł II, *Pierwszym prawem człowieka jest prawo do życia. Do parlamentarzystów w Warszawie*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 12 (1991) n° 6 (133), p. 22.

durable entre un homme et une femme, ainsi que le droit à la famille en tant que cellule de base de la société⁸⁵.

Et c'est l'amour qui doit être au cœur de toutes les relations entre les personnes et les nations. L'homme moderne a besoin du témoignage de l'amour fraternel et du traitement subjectif. L'amour chrétien est une proposition qui s'adresse à toutes les personnes, de toutes les confessions et de toutes les croyances. Il devrait avoir pour conséquence la solidarité, non seulement entre des individus, mais aussi entre des nations et des continents entiers⁸⁶. Les pays riches doivent aider les pays pauvres. L'amour préférentiel pour les pauvres — que Jean-Paul II prône sans relâche — est une dimension nécessaire de l'être chrétien et du service de l'Évangile : « Aimer les personnes et leur témoigner qu'elles sont particulièrement aimées de Dieu veut dire reconnaître qu'elles ont une valeur en elles-mêmes, quelles que soient les conditions économiques, culturelles et sociales dans lesquelles elles vivent, les aidant à développer leurs potentialités »⁸⁷.

Ainsi, en tendant vers une « Europe des patries », plutôt que vers une fédération d'États individuels, il convient de défendre l'identité nationale, culturelle et ethnique de ces États ainsi que les traditions et les coutumes régionales et locales familières ; autrefois présentes dans les « petites patries », elles ont été ensuite évincées sous l'influence d'une politique délibérée ou de modèles rampants de culture de masse, ces traditions doivent être appréciées à leur juste valeur.

Dans le processus d'évangélisation de la culture, un rôle particulier est assigné à la science, avec sa quête de la connaissance de la vérité. L'activité scientifique apporte de nombreuses valeurs positives, elle est à l'origine de découvertes importantes et l'application du progrès technique a considérablement amélioré les conditions de vie de l'homme. En tenant compte de tous ces aspects, Jean-Paul II affirme avec force : « Notre époque, plus que les précédentes, a besoin d'une sagesse qui

85 T. Styczeń, S. Majdański, C. Ritter, *Moralny fundament Europy czyli o cywilizacji życia «Ethos»* 57–58 (2002), p. 51.

86 Cf. *Idea solidarności dzisiaj. Działanie według wartości*, réd. W. Zuziak, Kraków 2001.

87 Jean-Paul II, Exhortation post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 86.

rende plus humaines toutes les nouvelles choses que l'homme découvre »⁸⁸. Le pape reconnaît que la science moderne est menacée par un fonctionnalisme extrême qui peut évincer des normes et des valeurs jusqu'ici considérées comme inattaquables. En même temps, Jean-Paul II proclame qu'il n'y a pas de raison d'opposer la culture scientifique et technologique à la foi en Dieu. Les hommes de science, en tenant compte de la perspective théologique dans leurs recherches, devraient prendre conscience de la grande responsabilité qu'ils portent pour l'avenir de l'humanité et du monde.

Lorsqu'on parle du rôle de la science dans le développement de la culture, il est important de souligner l'importance de l'éducation en tant que facteur important du développement culturel. Une priorité particulière devrait lui être accordée dans la vie sociale. Dans le processus d'éducation et de formation, les familles ont le rôle le plus important à jouer, suivies par les écoles, en particulier les écoles catholiques. Par conséquent, une véritable liberté d'éducation — l'égalité devant la loi des écoles publiques et non publiques — devrait être recherchée. Jean-Paul II encourage les fidèles engagés dans le monde de l'éducation à persévérer dans leur mission, en portant la lumière du Christ dans leurs propres activités éducatives, scientifiques et académiques. Le Saint-Père apprécie particulièrement la contribution des chrétiens engagés dans la recherche et dans l'enseignement au sein des universités. Ce sont eux qui, par le « service de la pensée », transmettent aux jeunes générations les valeurs d'un patrimoine culturel enrichi par deux millénaires d'expérience humaniste et chrétienne »⁸⁹. Profondément convaincu de la valeur des institutions universitaires, le pape demande que la pastorale universitaire adaptée soit promue dans les différentes Églises particulières, favorisant ainsi ce qui correspond aux nécessités culturelles actuelles⁹⁰.

88 Jan Paweł II, *W pracy naukowej, w badaniach służyć człowiekowi*, dans : Jan Paweł II, *Wiara i kultura*, p. 128.

89 Jean-Paul II, Exhortation post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 59.

90 Jean-Paul II, Exhortation post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 59.

L'art constitue une deuxième route culturelle du monde moderne. Indissociable de la culture, elle est un domaine important de la créativité humaine, car elle est l'affirmation de la pleine réalisation de l'humanité. L'art est la pensée traduite en formes artistiques, exprimant les sentiments intérieurs⁹¹. En tant que tel, il est donc une source de connaissances sur l'être humain, visant toujours à dépeindre l'expérience humaine, ses conflits et ses drames intérieurs.

Pour Jean-Paul II, l'art est « un moyen d'expression de l'homme et, dans un certain sens, de la nature humaine tout entière »⁹². Dans une homélie prononcée pendant la messe pour les artistes célébrée à Bruxelles, le pape a déclaré : « L'essentiel de l'art se situe au plus profond de l'homme, où l'aspiration à donner un sens à sa vie s'accompagne d'une intuition fugace de la beauté et de la mystérieuse unité des choses »⁹³. Les œuvres d'art s'adressent à l'être humain dans sa globalité, tout en lui permettant d'émouvoir son esprit et ses sentiments, en devenant une source d'expériences nouvelles, en contribuant à une meilleure compréhension d'autrui, ce qui constitue en même temps une voie de développement et d'enrichissement personnel.

Jean-Paul II n'oublie pas non plus la nécessité de valoriser les biens culturels de l'Église. Ils donnent un élan particulier à un nouveau développement de l'humanisme d'inspiration chrétienne. Ils constituent un témoignage de la foi professée au cours des siècles et peuvent donc être un outil précieux pour la nouvelle évangélisation et la catéchèse. Les artistes devraient ainsi être encouragés à créer de nouvelles formes et de nouveaux moyens d'expression artistique de la foi. En effet, l'Église a besoin de l'art, de la littérature, de la musique, de la peinture, de la sculpture et de l'architecture pour « rendre perceptible et même, autant que possible, fascinant le monde de l'esprit, de l'invisible, de Dieu »⁹⁴.

La troisième route culturelle du monde moderne est constituée par les médias de masse. Le rôle que jouent les médias dans la société est ca-

91 I. Wojnar, *Sztuka jako „podręcznik życia”*, Warszawa 1984, p. 42.

92 Jan Paweł II, *Świat pozbawiony sztuki z trudem otwiera się na wiarę i miłość*, dans : Jan Paweł II, *Wiara i kultura*, p. 282.

93 Jan Paweł II, *Świat pozbawiony sztuki z trudem otwiera się na wiarę i miłość*, p. 282.

94 Jean-Paul II, *Lettre aux artistes*, 4.04.1999, n° 12.

pital. Ils sont aujourd'hui l'une des grandes forces qui co-crésent le visage du monde. Bien utilisés, ils rendent de grands services aux hommes. C'est par leur intermédiaire que l'information est communiquée et que les nouvelles sont collectées et diffusées. À son tour, les informations permettent aux hommes d'avoir une connaissance plus complète et permanente des affaires du monde. Les informations fournies deviennent le point de départ de nombreuses réflexions qui, à leur tour, contribuent à la formation de l'opinion publique, l'un des éléments cruciaux de la vie publique à l'heure actuelle.

L'Église accorde une attention particulière au monde diversifié des médias. La nouvelle qualité de la relation de l'Église avec les médias doit consister en une présence active dans le monde des médias, en tenant compte des besoins et des objectifs de l'évangélisation. Cette activité n'est rien d'autre qu'un souci de créer des médias catholiques, en formant des professionnels des médias qui veilleront à ce que le message soit transmis dans l'esprit des valeurs chrétiennes. (Il convient de mentionner ici que le rôle des médias dans l'élaboration d'un nouveau modèle de société, en tenant compte des exigences de l'axiologie chrétienne, est traité de manière exhaustive et compétente par le père Andrzej Baczynski dans son excellente thèse intitulée *Telewizja a świat wartości*⁹⁵).

Le pape, dont tout l'enseignement pastoral est l'expression d'un enracinement profond dans les différents courants de l'humanisme européen, rappelle souvent que la grande richesse d'une Europe unifiée est constituée de deux traditions chrétiennes complémentaires : l'occidentale et l'orientale, identiques dans ce qui est essentiel et distincts par leurs caractéristiques théologiques, liturgiques, spirituelles et canoniques qui leur sont propres. L'image souvent évoquée par Jean-Paul II d'un « organisme respirant avec ses deux poumons » s'applique parfaitement à la réalité de l'Église contemporaine. Dans une Europe de plus en plus multinationale et multiculturelle, il convient aussi d'encourager le dialogue interreligieux, sur la base de la bienveillance, de la capacité d'écoute et de la volonté d'apprendre à connaître et à respecter les croyances et les fidèles des autres religions.

95 A. Baczynski, *Telewizja a świat wartości*, Kraków 2003.

9. LE RÔLE PARTICULIER DE LA POLOGNE

En 1997, à Poznań, le Saint-Père a invité les jeunes à participer aux Journées Mondiales de la Jeunesse à Paris et leur a recommandé : « lorsque vous irez à Paris, dites à tout le monde : nous sommes de Poznań, nous sommes de ce lieu où la Pologne a commencé, de Mieszko I^{er} et de Boleslas le Hardi »⁹⁶. Dans ces mots, on peut voir l'encouragement à ne pas avoir peur de l'Europe, mais aussi à reconnaître sa propre identité et ses racines.

La situation géographique de la Pologne – entre l'Est et l'Ouest – a été perçue par le pape comme un atout et un défi. Il considérait que tant l'Occident sécularisé que l'Est ravagé par l'athéisation programmée, avaient besoin du témoignage d'une foi vivante et profonde, d'un signe de confiance dans le Christ. « L'Europe a besoin de nous tous, rassemblés dans la solidarité autour de la Croix et de l'Évangile » – a-t-il souligné⁹⁷. Le dernier jour du pèlerinage de 2002, au moment de quitter la Pologne, à l'aéroport de Balice, près de Cracovie, il a souhaité qu'un esprit de miséricorde, de solidarité, d'harmonie et de coopération prévale dans notre pays, ainsi que le souci du bien de notre patrie. Il a également exprimé l'espoir « qu'en chérissant ces valeurs, la société polonaise – qui appartient à l'Europe depuis des siècles – trouvera la place qui lui revient dans les structures de la Communauté européenne et non seulement ne perdra pas son identité propre, mais enrichira ce continent et le monde entier de sa tradition »⁹⁸.

Dans l'homélie qu'il a prononcée le 19 mai 2003 devant les participants au Pèlerinage national polonais à Rome, le pape a parlé de la mission qui incombe aux Polonais et aux autres peuples de notre partie

96 Jan Paweł II, *Jesteście wezwani do świadczenia o wierze i nadziei. Homilia podczas spotkania z młodzieżą na placu Adama Mickiewicza w Poznaniu*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 18 (1997) n° 7 (194), p. 32.

97 Jan Paweł II, *Europa potrzebuje Polski*, https://opoka.org.pl/biblioteka/X/XU/europa_needs_pl.html (14.03.2023).

98 Jan Paweł II, *Przyjmijcie orędzie Bożego miłosierdzia*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 23 (2002) n° 9 (246), p. 33.

du continent au sein d'une Europe unie. Il était conscient des doutes que suscitait chez beaucoup le projet d'adhésion à l'Union européenne et partageait certaines de ces préoccupations ; cependant, il a rappelé que la Pologne a toujours représenté une partie importante de l'Europe et qu'elle ne devait pas s'en exclure. Il s'est exprimé en ces termes : « L'entrée dans les structures de l'Union européenne, sur un pied d'égalité avec les autres États, est pour notre nation et les peuples slaves frères l'expression d'une certaine forme de justice historique et, d'autre part, peut constituer un enrichissement pour l'Europe. L'Europe a besoin de la Pologne. L'Église en Europe a besoin du témoignage de la foi du peuple polonais. La Pologne a besoin de l'Europe. De l'Union de Lublin à l'Union européenne. C'est un grand raccourci, mais, dans ce raccourci, il y a beaucoup de contenu multiple »⁹⁹.

Dans une interview publiée dans le quotidien italien « La Stampa », Jean-Paul II a noté qu'en Pologne, il existait des idées fausses sur l'entrée dans les structures européennes¹⁰⁰. « Bien sûr, je ne suis pas opposé à la soi-disant entrée de la Pologne dans l'Europe, mais je suis opposé aux tentatives d'en faire une sorte d'idole, une fausse idole. Selon les partisans de ce projet, entrer dans l'Europe signifierait introduire en Pologne tout le système ultra-libéral, consumériste et dépourvu de valeurs et l'introduire par la force de la propagande. [...] En réalité, la Pologne n'a pas besoin d'entrer dans l'Europe parce qu'elle est en Europe, elle est au centre de l'Europe. Il est important qu'elle y entre avec ses valeurs, sans s'adapter aveuglément et sans esprit critique aux coutumes occidentales, sans assimiler ce qu'il y a de pire en elles »¹⁰¹.

Le pape a averti la Pologne, qui s'est libérée du joug du communisme, qu'elle était menacée par la disparition de la vie spirituelle avec des conséquences négatives telles que l'économisme, le consumérisme et l'indifférentisme. Selon Jan Maria Jackowski, cela est d'autant plus

99 Jan Paweł II, *Wdzięczność dla Boga za ten czas łaski. Przemówienie do rodaków na placu św. Piotra*, «L'Osservatore Romano» (édition en langue polonaise) 24 (2003) n° 7-8 (255), p. 46.

100 Cf. M. Delong, *Stanowisko Papieża Jana Pawła II wobec integracji europejskiej*, „Polityka i Społeczeństwo” 8 (2011), p. 43.

101 *Papież pomiędzy Zachodem a Wschodem. Wywiad z Janem Pawłem II*, „Życie i Myśl” octobre-décembre (1993), p. 84.

dangereux que dans les médias, sous le slogan accrocheur d'un « retour à l'Europe », on promeut une vision de l'Europe qui se réfère presque exclusivement à l'agnosticisme et à l'humanisme séculier. Il s'agit de concepts dans lesquels les valeurs chrétiennes, racines de la civilisation européenne, sont traitées et tolérées au mieux comme des éléments culturels coutumiers¹⁰².

Jean-Paul II voyait le rôle de la Pologne au sein de l'Europe unie, comme l'a noté le cardinal Stanisław Dziwisz, dans un double sens : en tant que « rempart de la chrétienté » (*antemurale christianitatis*) et en tant que « passerelle de l'humanité » (*pons humanitatis*). Cela signifie, d'une part, lutter contre le mal et se battre pour l'homme et, d'autre part, diffuser des valeurs authentiques et des coutumes nobles, élever les normes culturelles, réaliser l'amour du prochain¹⁰³.

Dans ce contexte, il a également appelé l'Église polonaise à faire preuve de responsabilité et d'engagement. Dans un message adressé à la Conférence des évêques polonais, Jean-Paul II a écrit : « Nous ne pouvons pas hésiter aujourd'hui à nous engager dans la direction qui nous a été donnée. L'Église de Pologne peut offrir à l'Europe en voie d'unification son attachement à la foi, ses coutumes d'inspiration religieuse, les efforts pastoraux de ses évêques et de ses prêtres, et probablement beaucoup d'autres valeurs, grâce auxquelles l'Europe pourrait constituer un organisme vibrant non seulement d'un niveau économique élevé, mais aussi d'une profondeur de vie spirituelle »¹⁰⁴.

Considérant les nombreuses crises auxquelles est confronté le Vieux Continent, Jean-Paul II a estimé que l'Église polonaise avait également un rôle important à jouer en Europe dans la défense et la promotion des valeurs éthiques. Se référant à l'exemple du père Jerzy Popiełuszko lors de son homélie à Włocławek, le 7 juin 1991, il a rappelé que son message

102 J. M. Jackowski, *Bitwa o Polskę*, Warszawa 1993, p. 130.

103 Cf. S. Dziwisz, *Jan Paweł II patronem Europy?*, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/swiety-jan-pawelii-patronem-europy.html> (07.01.2019).

104 Jan Paweł II, *Odpowiedzialność pasterzy za Kościół. Orędzie do Konferencji Episkopatu Polski*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 18 (1997) n° 7 (194), p. 60.

n'était pas politique, mais éthique¹⁰⁵. En tant que tel, il est universel et constitue un point de repère et le modèle de fidélité aux valeurs.

10. LES DÉFIS CONTEMPORAINS DE L'EUROPE

Une analyse pertinente de l'état actuel de l'esprit européen a été proposée par Jean-Paul II dans l'exhortation *Ecclesia in Europa*. Le pape a évoqué « la perte de la mémoire et de l'héritage chrétiens ». Ce phénomène est accompagné – écrit-il – d'une sorte d'agnosticisme pratique et d'indifférentisme religieux, qui fait que beaucoup d'Européens donnent l'impression de vivre sans terreau spirituel et comme des héritiers qui ont dilapidé le patrimoine qui leur a été légué par l'histoire ». On n'est donc plus tellement étonné par les tentatives de donner à l'Europe un visage qui exclut son héritage religieux, en particulier son âme profondément chrétienne, fondant les droits des peuples qui la composent sans les greffer sur le tronc irrigué par la sève vitale du christianisme »¹⁰⁶.

À l'heure actuelle, l'Europe est confrontée à des défis difficiles : la crise idéologique, l'effondrement démographique, la remise en cause de la fonction naturelle de la famille et le problème migratoire. Ils nécessitent des décisions raisonnables et à long terme. L'Europe a besoin, surtout à ce moment de son histoire, d'une aide surnaturelle et de l'exemple des saints, car, en s'appuyant sur elle-même, elle pourrait ne pas être en mesure de relever les défis. La situation postmoderne en Europe a entraîné la relativisation des valeurs, la permissivité morale et l'apathie émotionnelle de nombreuses personnes. Les autorités sont détruites, les personnes sont privées de repères durables, le monde est dépourvu d'espoir, de sorte que les hommes vivent souvent comme si Dieu n'existait pas.

Dans un discours adressé à la Curie romaine le 22 décembre 2011, Benoît XVI a noté : « L'Europe connaît une crise économique et financière qui, en dernière analyse, se fonde sur la crise éthique qui menace le

105 Jan Paweł II, *Jaka wolność? Jaka Europa?*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 12 (1991) n° 6 (133), p. 7.

106 Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 7.

vieux continent. Même si des valeurs comme la solidarité, l'engagement pour les autres, la responsabilité envers les pauvres et ceux qui souffrent sont en général indiscutés, il manque souvent la force stimulante, capable d'inciter les personnes individuelles et les grands groupes sociaux à des renoncements et à des sacrifices [...]. De cette crise découlent des questions très fondamentales : où est la lumière qui pourrait éclairer notre connaissance non seulement des idées générales, mais aussi des préceptes concrets ? Où est la force qui élève notre volonté ? Ce sont des questions auxquelles notre annonce de l'Évangile, la nouvelle évangélisation, doit répondre, afin que le message devienne événement, que l'annonce devienne vie »¹⁰⁷.

Le problème de la crise vient du fait que l'homme, affecté par le péché originel et ses conséquences sous forme d'orgueil et d'égoïsme, est plus orienté vers la possession que vers le partage des biens matériels et spirituels. Cette situation crée une tension dans l'être humain entre l'« être » et l'« avoir ». Jean-Paul II dans sa lettre encyclique sociale *Sollicitudo rei socialis* écrivait : « il y a ceux – le petit nombre possédant beaucoup – qui n'arrivent pas vraiment à « être » parce que, par suite d'un renversement de la hiérarchie des valeurs, ils en sont empêchés par le culte de l'« avoir », et il y a ceux – le plus grand nombre, possédant peu ou rien – qui n'arrivent pas à réaliser leur vocation humaine fondamentale parce qu'ils sont privés des biens élémentaires »¹⁰⁸. Selon le pape, le mal ne consiste pas dans l'« avoir » en tant que tel mais dans le fait de posséder d'une façon qui ne respecte pas la qualité ni l'ordre des valeurs des biens que l'on a.

Constatant les injustices du monde moderne, Jean-Paul II a condamné l'existence de mécanismes économiques, financiers et sociaux qui conduisent à l'enrichissement exponentiel de certains (un petit nombre) et à l'appauvrissement d'autres (des millions ; selon certaines estimations contemporaines, 1 % des personnes possèdent 99 % de la richesse mondiale !). « Ces mécanismes, manœuvrés – d'une façon directe ou indirecte – par des pays plus développés, favorisent par leur fonctionnement

107 Benoît XVI, *Jak dziś głosić Ewangelię? Do Kurii Rzymskiej*, 22.12.2011, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 33 (2012) n° 2 (340), p. 38.

108 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis* 30.12.1987, n° 28.

même les intérêts de ceux qui les manœuvrent, mais ils finissent par étouffer ou conditionner les économies des pays moins développés »¹⁰⁹. Un changement d'approche de la vie est donc nécessaire. Il s'agit pour nous tous de revoir ce mode d'existence qui consiste souvent à rechercher de nouveaux plaisirs et à les consommer sans limite. Il semble indispensable de revenir aux valeurs impérissables qui donnent un sens au progrès et permettent de dépasser le culte abrutissant de la consommation et de révéler la dimension transcendante de notre vie.

La crise de l'Europe est directement liée à la crise de la famille. Il n'est pas exagéré de dire que la famille en Europe est menacée dans ses fondements. Au cours des siècles, personne n'a remis en cause le modèle de la famille fondé sur la loi naturelle, c'est-à-dire sur le mariage comme communauté d'amour et de vie entre un homme et une femme. Une telle communauté était par nature ouverte à la transmission de la vie. Les familles constituaient les cellules de base originelles de communautés plus larges – la communauté locale, la nation et la communauté de valeurs et de traditions appelée Europe¹¹⁰. Aujourd'hui, nous observons avec inquiétude des processus et des changements qui ne vont pas dans le sens d'un renforcement de la famille mais qui, au contraire, conduisent à sa désintégration, à la dilution de son identité. Ce processus de désintégration est accéléré par l'adoption de lois contraires au concept naturel et chrétien du mariage et de la famille¹¹¹.

Dans le monde moderne, les fonctions de la famille évoluent très rapidement. Par exemple, à la fonction éducative de la famille se substituent des milieux tels que les groupes de pairs, la culture pop et les médias. Les familles se sentent très souvent aliénées et ne savent pas comment réagir à la situation. Elles ne voient pas non plus ces nouveaux défis et devoirs. Dans un monde plein d'hypocrisie, de violence et de viols, les personnes se tournent vers leur famille pour y chercher « un remède à tous les maux ». Pendant les cours de préparation au mariage

109 Jean-Paul II, Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis* n° 16.

110 S. Dziwisz, *Słowo podczas XIII Międzynarodowej Konferencji w Tomaszowicach*, 13.09.2013, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/xiii-miedzynarodowa-konferencja-tomaszowice-13-ix-2013.html> (07.01.2019).

111 S. Dziwisz, *Słowo podczas XIII Międzynarodowej Konferencji w Tomaszowicach*, 13.09.2013.

et à la vie en famille, on met en garde contre la pathologisation de la vie familiale, tandis que les modèles de la vie familiale moderne, la fonction thérapeutique de la famille, sont à peine mentionnés. En outre, « dans la littérature, beaucoup plus de publications concernent des familles dysfonctionnelles que des familles heureuses, et la famille normale est rarement décrite »¹¹².

Jean-Paul II, dans son discours lors de la visite au Parlement européen du 11 octobre 1988, a indiqué « trois domaines dans lesquels l'Europe unie de demain – ouverte sur l'Est du continent, généreuse envers les pays de l'autre hémisphère – doit [...] assumer à nouveau son rôle de leader de la civilisation mondiale : – réconcilier l'homme avec la création, en veillant à préserver l'intégrité de la nature, sa faune et sa flore, son air et ses rivières, son équilibre subtil, ses matières premières limitées et sa beauté qui proclame la gloire du Créateur ; – réconcilier l'homme avec ses semblables, afin que les Européens acceptent les autres habitants du continent, représentant des cultures et des courants de pensée différents, soient accueillants à l'égard de l'étranger et du réfugié, ouverts aux richesses spirituelles des peuples d'autres parties du monde ; – réconcilier l'homme avec lui-même, enfin : oui, il faut recréer une vision intégrale et holistique de l'homme et du monde qui s'oppose à la culture du doute et de la déshumanisation ; une vision dans laquelle la science, la technologie et l'art n'excluent pas, mais conduisent à la foi en Dieu »¹¹³.

II. UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE POUR LA PAIX

La paix est un don de Dieu. Elle naît dans le cœur d'une personne pour qui les autres sont des frères et des sœurs. La paix est l'œuvre de com-

112 M. Braun-Gałkowska, *Szczęście rodzinne jako cel wychowania*, dans : *Rodzina na nowo odkryta*, réd. J. Pater, Wrocław 2007, p. 165.

113 *Co Jan Paweł II powiedział w Parlamencie Europejskim?*, <https://www.przewodnik-katolicki.pl/Archiwum/2014/Przewodnik-Katolicki-47-2014/Spoleczenstwo/Co-Jan-Pawel-II-powiedzial-w-Parlamencie-Europejskim> (14.03.2023).

munautés et de peuples qui, tout en préservant leur identité propre, se retrouvent au sein d'une grande famille de nations, de langues, de cultures et de traditions.

La paix est un don fragile. Elle est menacée par l'égoïsme personnel de l'individu et l'égoïsme collectif de la communauté. Elle est menacée par un manque de respect de la diversité. Elle est menacée par le fait d'être guidée par le droit de la force et de la violence, de succomber à la tentation du terrorisme et de manquer de solidarité, en particulier avec les pauvres et les défavorisés. Les menaces actuelles pour la paix dans l'Union européenne sont multiples, bien qu'elles ne soient pas principalement militaires. Cette dernière hypothèse n'est pas non plus à exclure, comme le montre le conflit russo-ukrainien aux confins de l'Union européenne. À l'heure actuelle, la paix est menacée par : la confrontation de la vision du monde entre la culture européenne et l'islam dans le contexte des flux migratoires actuels, le dysfonctionnement et la partialité de certaines structures européennes (le modèle orwellien « tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres ! »), la nonchalance et le mépris des partis au pouvoir à l'égard de ses propres électeurs (la révolte des « gilets jaunes » en France), la stratification sociale croissante, la dictature médiatique du politiquement et de l'idéologiquement correct, et enfin les discours de haine cybernétiques. Pour surmonter ces menaces, il faut repenser en profondeur et adopter des méthodes d'action nouvelles et non conventionnelles.

Tout au long de son pontificat, le pape a porté une attention particulière à la situation du continent européen, situation qu'il avait lui-même expérimentée. Il a reproché à l'Europe de « ne pas avoir toujours donné des exemples clairs de justice, de paix et de solidarité au XX^e siècle ». Se prononçant en faveur des changements dans la communauté européenne qui « assurent un avenir fondé sur la sécurité, la coopération et la paix », il a expliqué que « la sécurité ne pouvait pas être constamment fondée sur une paix armée, soumise à des changements constants »¹¹⁴.

Selon lui, « pour que la paix soit vraiment une réalité dans la communauté des nations européennes, nous avons besoin d'une véritable

114 *Co Jan Pawel II powiedział w Parlamencie Europejskim?*

solidarité [...] qui doit être une volonté forte et déterminée de s'engager pour le bien commun ». Fidèle à sa philosophie liant la cause de la paix au respect des droits de l'homme fondamentaux, Jean-Paul II a rappelé que « l'Église ne cesserait jamais de proclamer que tout être humain a droit à la dignité et aux droits inhérents à sa condition », indépendamment de la reconnaissance de ce fait par l'État ou le système juridique. Il a souligné : « Si l'Europe doit se construire dans des conditions de justice et de paix, sa culture, ses lois et son mode de vie doivent reconnaître et protéger la dimension transcendante de la personne humaine »¹¹⁵.

Le pape croyait fermement que les religions, en particulier le christianisme, devaient être le fondement des relations pacifiques entre les États, les nations et les personnes respectives. Il rêvait d'unifier la chrétienté. Il a visité un certain nombre de pays orthodoxes, notamment la Roumanie et l'Ukraine. Cependant, malgré ses efforts et ses gestes de réconciliation, il n'a pas eu l'occasion de se rendre en Russie, bien qu'il ait reçu une invitation officielle du Président Eltsine. Cette situation est principalement due à l'opposition persistante de la hiérarchie de l'Église orthodoxe russe.

Le pape Benoît XVI a lancé un appel aux participants au Congrès promu par la Commission des évêchés de la Communauté européenne pour célébrer le 50^e anniversaire des traités de Rome : « Je sais combien il est difficile pour les chrétiens de défendre inlassablement cette vérité de l'homme. Mais ne vous lassez pas et ne vous découragez pas ! Vous savez que vous avez le devoir de contribuer à édifier, avec l'aide de Dieu, une nouvelle Europe »¹¹⁶. Cette déclaration contient également un encouragement, adressé en particulier aux hommes politiques chrétiens, à ne pas renoncer à leur présence active dans le débat public au niveau européen, un encouragement à combiner cet engagement avec une action culturelle efficace »¹¹⁷.

115 Cité d'après J. Sutor, *Jan Paweł II – wielki ambasador pokoju, pojednania i sprawy polskiej*, „Krakowskie Studia Międzynarodowe” 3 (2006), p. 129.

116 S. Dziwisz, *Słowo podczas XIII Międzynarodowej Konferencji w Tomaszowicach*, 13.09.2013.

117 S. Dziwisz, *Słowo podczas XIII Międzynarodowej Konferencji w Tomaszowicach*, 13.09.2013.

Lorsque l'Église rappelle et insiste sur la mémoire des racines chrétiennes de la culture, son implication n'est pas de l'ordre du débat institutionnel, mais a une dimension axiologique, concernant les valeurs. Elle a donc le caractère d'une mission prophétique, qui découle de la nature de l'Église et de la mission que Dieu lui a confiée par rapport à l'homme. C'est ce qu'a brillamment illustré Jean-Paul II lorsqu'il s'est adressé aux participants au Forum sur l'Europe promu par la Fondation Alcide De Gasperi : « Ma préoccupation la plus grande pour l'Europe est que celle-ci conserve et fasse fructifier son héritage chrétien. En effet, on ne peut nier que le continent puise ses racines, outre dans le patrimoine gréco-romain, également dans celui judéo-chrétien, qui a constitué pendant des siècles son âme la plus profonde. Une grande partie de ce que l'Europe a produit dans le domaine juridique, artistique, littéraire et philosophique, possède une empreinte chrétienne, et peut difficilement être compris et évalué si l'on ne se place pas dans une perspective chrétienne. Les façons de penser et de voir, de s'exprimer et de se comporter des peuples européens, ont elles aussi profondément subi l'influence chrétienne. [...] Le « vieux » continent a besoin de Jésus-Christ pour ne pas perdre son âme et pour ne pas perdre ce qui l'a rendu grand par le passé et ce qui chez lui provoque, aujourd'hui encore, l'admiration des autres peuples »¹¹⁸.

Il est important de noter que l'enseignement de Jean-Paul II ne contient pas de conseils spécifiques concernant les institutions européennes. Le pape, s'adressant aux présidents du Parlement européen en septembre 2000, a déclaré : « En ce siècle qui s'achève, nous n'avons pas manqué, mes prédécesseurs et moi-même, de donner notre appui à la réalisation du grand projet de rapprochement et de coopération des États et des peuples de l'Europe. [...] Selon le génie qui lui est propre, l'Union européenne a déjà développé des institutions communes, en particulier un système de contrepoids des pouvoirs de contrôle qui sont une garantie pour la démocratie. L'heure est probablement venue main-

118 Jean-Paul II, *L'Europe a besoin de Jésus-Christ. Discours aux participants au troisième Forum international de la Fondation Alcide De Gasperi l'Osservatore Romano* (édition en langue polonaise) 23 (2002) n° 5 (243), p. 52.

tenant de faire la synthèse de ces acquis en une construction à la fois simplifiée et plus vigoureuse. L'Union européenne saura certainement trouver la formule juste pour satisfaire les aspirations de ses citoyens et assurer le service du bien commun. [...] Si l'Union européenne devait passer au stade d'une constitution formelle, elle sera amenée à faire un choix sur le type de système qu'elle entend privilégier. Entre les différents systèmes, des aménagements sont possibles. L'Église pense que les systèmes de gouvernement relèvent du génie des peuples, de leur histoire et de leurs projets »¹¹⁹.

L'Union européenne, tout en respectant le bien commun des nations respectives, reconnaît la nécessité, comme le dit le pape, d'avoir pour objectif le service du bien commun. Cet objectif sera réalisé par une action commune, par la défense de valeurs, afin de répondre correctement aux besoins de ses citoyens.

12. CONCLUSIONS

Toute l'histoire de l'Europe et la conscience d'une identité commune qui s'est forgée sur ce continent portent la marque claire et profonde du christianisme et mettent en évidence le lien étroit entre l'Église et l'Europe. L'Église, tant à l'Est qu'à l'Ouest, souhaite contribuer à l'Union européenne, elle se sent responsable de la bonne forme du Vieux Continent et est convaincue qu'elle peut également apporter une contribution importante au développement de nouvelles formes institutionnelles.

La culture européenne est issue de la civilisation gréco-romaine ; son développement a aussi été influencé par le judaïsme et l'islam, mais c'est le christianisme qui y a imprimé sa marque majeure, définissant le caractère spécifique du continent pendant deux mille ans. Il n'est pas permis de nier cet héritage aujourd'hui.

119 Jan Paweł II, *Służyć dobru wspólnemu. Przemówienie do przewodniczących parlamentów Unii Europejskiej*, 23.09.2000, [Audience du Pape Jean-Paul II aux participants à la Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne], „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 22 (2001) n° 1 (229), p. 44-45.

Il est inacceptable qu'à une époque de pluralisme et de respect de toutes les convictions, il y ait une tendance à la discrimination à l'encontre d'une religion en particulier. Comme l'Union européenne dialogue avec les partis politiques, les syndicats et les représentants religieux, il serait incompréhensible qu'une attitude similaire ne soit pas adoptée à l'égard du christianisme.

Surtout, la dimension transcendante que possède tout être humain ne peut être ignorée. L'indifférence à l'égard de cette dimension peut conduire à des conséquences tragiques, dont l'histoire du continent européen a déjà fourni de douloureux exemples. Dès le début de son pontificat, Jean-Paul II a manifesté un grand intérêt pour les affaires européennes. Il a montré aux Européens une vision de l'unité dans la diversité, la fidélité créative aux racines chrétiennes, la liberté, la vérité et la solidarité. Pour ces seules raisons, il mérite d'être spécialement reconnu comme un de ses patrons.

L'avenir de l'Europe dépend de la qualité de la vie conjugale et familiale dans les pays respectifs qui forment l'Union européenne. Ainsi, le pape défend la famille fondée sur le mariage et appelle toutes les personnes de bonne volonté à adopter cette attitude. Il cite à maintes reprises la Pologne qui, fidèle aux traditions chrétiennes, fonde son avenir sur la pérennité du mariage et de la famille.

RÉSUMÉ

L'ENSEIGNEMENT DE JEAN-PAUL II ET SON RÔLE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Jean-Paul II a prêché la nécessité de la solidarité interpersonnelle et de l'intégration. Il a appelé à l'abandon de la méfiance, de la rivalité et de la haine mutuelles et à l'édification d'une civilisation fondée sur des relations internationales pacifiques. Il a montré aux Européens une vision de l'unité dans la diversité, la fidélité aux racines chrétiennes, la liberté et la vérité. Selon le Saint-Père, l'histoire de l'Europe demeure liée au christianisme. Bien que la culture européenne soit issue de la civilisation gréco-romaine et qu'elle ait été

influencée par le judaïsme et l'islam, elle a été particulièrement marquée par le christianisme, qui a défini le caractère spécifique du continent pendant deux mille ans. Il n'est pas permis de nier cet héritage aujourd'hui. La dimension transcendante que possède tout être humain ne peut pas non plus être ignorée. Par son enseignement et son engagement, Jean-Paul II est devenu l'un des principaux architectes de l'intégration européenne.

Mots-clés : Église, Jean-Paul II, enseignement social de l'Église, Union européenne, personne humaine, dignité, droits et devoirs de l'homme, justice, amour, famille, intégration, solidarité

ABSTRACT

TEACHINGS OF JOHN PAUL II AND THEIR ROLE IN THE PROCESS OF EUROPEAN INTEGRATION

John Paul II preached the need for interpersonal solidarity and integration. He called for the abandonment of mutual distrust, rivalry and hatred and for building a civilisation based on peaceful international relations. He showed Europeans a vision of unity in diversity, loyalty to Christian roots, in freedom and truth. According to the Holy Father, the history of Europe is linked to Christianity. Although European culture stems from the Greco-Roman civilisation and was influenced by Judaism and Islam, its main influence was Christianity, which has defined the specific character of the continent for two thousand years. This heritage must not be denied today. The transcendental dimension of every human being cannot be ignored either. Through his teaching and commitment, John Paul II became one of the main architects of European integration.

Keywords: Church, John Paul II, social teaching of the Church, European Union, human being, dignity, human rights and duties, justice, love, family, integration, solidarity

BIBLIOGRAPHIE

- Baczyński A., *Telewizja a świat wartości*, Kraków 2003.
- Benedykt XVI, *Jak dziś głosić Ewangelię? Do Kurii Rzymskiej*, 22.12.2011, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 33 (2012) n° 2 (340), p. 38.
- Benedykt XVI, *Kościół liczy na świadectwo chrześcijan w życiu politycznym*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 28 (2007) n° 12 (298), p. 16.
- Benedykt XVI, *Wartości uniwersalne ukształtowane przez chrześcijaństwo są duszą Europy*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 28 (2007) n° 6 (294), p. 34.
- Borutka T., *Społeczne nauczanie Kościoła. Teoria i zastosowanie*, Kraków 2004.
- Braun-Gałkowska M., *Szczęście rodzinne jako cel wychowania*, dans : *Rodzina na nowo odkryta*, réd. J. Pater, Wrocław 2007, p. 160–175.
- Co Jan Paweł II powiedział w Parlamencie Europejskim?*, <https://www.przewodnik-katolicki.pl/Archiwum/2014/Przewodnik-Katolicki-47-2014/Spolczenstwo/Co-Jan-Pawel-II-powiedzial-w-Parlamencie-Europejskim> (14.03.2023).
- De Rougemont D., *List otwarty do Europejczyków*, przeł. A. Ołędzka-Frybesowa, Warszawa 1995.
- Deklaracja końcowa Specjalnego Zgromadzenia Synodu Biskupów poświęconego Europie „Abyśmy byli świadkami Chrystusa, który nas wyzwolił”*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 13 (1992) n°1 (139), p. 43–52.
- Delong M., *Stanowisko Papieża Jana Pawła II wobec integracji europejskiej*, „Polityka i Społeczeństwo” 8 (2011), p. 37–44.
- Drzonek M., *Między integracją a europeizacją. Kościół katolicki w Polsce wobec Unii Europejskiej w latach 1997–2003*, Kraków 2006.
- Dziwisz S., *Jan Paweł II patronem Europy?*, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/obecny-wklad-chrzescijan-w-zjednoczenie-europy-krakow-10-ix-2010.html> (07.01.2019).
- Dziwisz S., *Obecny wkład chrześcijan w zjednoczenie Europy*, 10.10.2010, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/obecny-wklad-chrzescijan-w-zjednoczenie-europy-krakow-10-ix-2010.html> (07.01.2019).

- Dziwisz S., *Słowo podczas konferencji „Od Traktatów Rzymskich do Traktatu Europejskiego”*, Przegorzały, 14.09.2007, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/konferencja-od-aktow-rzymskich-do-aktow-europejskiego-przegorzały-14-ix-2007.html> (08.01.2019).
- Dziwisz S., *Słowo podczas XIII Międzynarodowej Konferencji w Tomaszowicach*, 13.09.2013, <http://archiwalna.diecezja.pl/biskupi/kard-stanislaw-dziwisz/wystapienia/xiii-miedzynarodowa-konferencja-tomaszowice-13-ix-2013.html> (07.01.2019).
- Fischler F., *Solidarność – podstawa trwałego pokoju i udane rozszerzenie, dans : Modernizacja i wiara. Rola Kościoła katolickiego w procesie integracji europejskiej*, réd. R. Budnik, M. Góra, Gliwice 2002.
- Góralski W. M., *Integracja europejska. Pojęcie, istota, doktryna*, dans : *Unia Europejska*, t. 2: *Gospodarka – polityka – współpraca*, Warszawa 2007.
- Górny G., *Jan Paweł II: Europa potrzebuje Polski*, „Przewodnik Katolicki” 2003 n° 25, p. 7–8.
- Guetta B., *Papież, wolność, kapitalizm*, „Znak” 438 (1991), p. 9–27.
- Idea solidarności dzisiaj. Działanie według wartości*, réd. W. Zuziak, Kraków 2001.
- Jackowski J. M., *Bitwa o Polskę*, Warszawa 1993.
- Jan Paweł II, *Przyszła zjednoczona Europa. Przemówienie papieża wygłoszone na forum Parlamentu Europejskiego w Strasburgu 11 października 1988 roku*, dans : *Wizje Europy*, réd. A. Rotfeld, Warszawa 1989, p. 45.
- Jan Paweł II, Adhortacja apostolska *Familiaris consortio*, 22.11.1981.
- Jan Paweł II, Encyklika *Dives in misericordia*, 30.11.1980.
- Jan Paweł II, Encyklika *Redemptor hominis*, 4.03.1979.
- Jan Paweł II, Encyklika *Sollicitudo rei socialis*, 30.12.1987.
- Jan Paweł II, *Europa potrzebuje Jezusa Chrystusa. Przemówienie do uczestników III Międzynarodowego Forum Fundacji im. Alcide De Gasperiego*, „L’Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 23 (2002) n° 5 (243), p. 52.
- Jan Paweł II, *Europa wymaga na nowo pracy misyjnej*, 30.03.2001, „L’Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 22 (2001) n° 5 (233), p. 29.
- Jan Paweł II, *Ewangelizacja kultur*, „L’Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 13 (1992) n° 1 (139), p. 58.

- Jan Paweł II, *Głód niesprawiedliwości nie może być źródłem nienawiści*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 1 (1980) n° 1, p. 6.
- Jan Paweł II, *Gniezno, 3 czerwca. Homilia w czasie Mszy św. odprawionej na placu przed katedrą*, dans : Jan Paweł II, *Pielgrzymki do Ojczyzny: 1979, 1983, 1987, 1991, 1995, 1997, 1999. Przemówienia, homilie*, Kraków 1999, p. 910–912.
- Jan Paweł II, *Jaka wolność? Jaka Europa?*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 12 (1991) n° 6 (133), p. 7.
- Jan Paweł II, *Jedność duchowa w chrześcijańskiej Europie*, dans : Jan Paweł II, *Nauczanie papieskie. Rok 1979, II, 1*, Poznań 1990, p. 607–610.
- Jan Paweł II, *Jesteście wezwani do świadczenia o wierze i nadziei. Homilia podczas spotkania z młodzieżą na placu Adama Mickiewicza w Poznaniu*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 18 (1997) n° 7 (194), p. 32.
- Jan Paweł II, List do artystów, 4.04.1999.
- Jan Paweł II, List do rodzin *Gratissimam sane*, 2.02.1994.
- Jan Paweł II, *Nowy Europejski dom potrzebuje wolności i solidarności*, „Ethos” 2002 n° 57–58, p. 33–43.
- Jan Paweł II, *Odpowiedzialność pasterzy za Kościół. Orędzie do Konferencji Episkopatu Polski*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 18 (1997) n° 7 (194), p. 60.
- Jan Paweł II, *Pamięć i tożsamość. Rozmowy na przelomie tysiącleci*, Kraków 2005.
- Jan Paweł II, *Pierwszym prawem człowieka jest prawo do życia. Do parlamentarzystów w Warszawie*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 12 (1991) n° 6 (133), p. 22.
- Jan Paweł II, Posynodalna adhortacja apostolska *Ecclesia in Europa*, 28.06.2003.
- Jan Paweł II, *Przyjmijcie orędzie Bożego miłosierdzia*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 23 (2002), n° 9 (246), p. 33.
- Jan Paweł II, *Rodzina w Europie. Do uczestników europejskiego sympozjum nauczycieli akademickich*, 25.06.2004, https://opoka.org.pl/biblioteka/W/WP/jan_pawel_ii/przemowienia/nauczyciele_rodzina_25062004.html (12.11.2019).
- Jan Paweł II, *Rola instytucji europejskich*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 24 (2003) n° 11–12 (258), p. 38.

- Jan Paweł II, *Służyć dobru wspólnemu. Przemówienie do przewodniczących parlamentów Unii Europejskiej*, 23.09.2000, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 22 (2001) n° 1 (229), p. 44–45.
- Jan Paweł II, *Tylko z Chrystusem można zbudować nowy dom dla Europy. Homilia podczas Mszy św. z okazji 1000-lecia śmierci św. Wojciecha*, 3.06.1997, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 18 (1997) n° 7 (194), p. 27.
- Jan Paweł II, *U stóp Maryi w Covadonga składam wizję Europy bez granic*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 10 (1989) n° 8 (115), p. 24.
- Jan Paweł II, *W obliczu lęku dzisiejszego świata*, „Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 1 (1980) n° 4, p. 19.
- Jan Paweł II, *Wdzięczność dla Boga za ten czas łaski. Przemówienie do rodaków na placu św. Piotra*, „L'Osservatore Romano” (édition en langue polonaise) 24 (2003) n° 7–8 (255), p. 46.
- Jan Paweł II, *Europa potrzebuje Polski*, https://opoka.org.pl/biblioteka/X/XU/europa_needs_pl.html (14.03.2023).
- Jaworski M., *Metafora „dwóch płuc” Europy*, „Ethos” 2002 n° 57–58, p. 94–96.
- Juros H., *Proeuropejska wizja Jana Pawła II: miejsce Kościoła w zjednoczonej Europie*, dans : *Ziarno czynu. Refleksje po V pielgrzymce Jana Pawła II do Ojczyzny*, Kraków 1998, p. 165–168.
- Krucina J., *Dobro wspólne. Teoria i jej zastosowanie*, Wrocław 1972.
- Lestienne B., *Zmiana relacji Unia Europejska a kraje Południa*, dans : *Chrześcijaństwo a integracja europejska*, édité par J. Sweeney, J. Van Gerwen, Kraków 1997, p. 220–231.
- Mazur J., *Polityka przyjazna człowiekowi*, Częstochowa 2018.
- Mądel K., *Jan Paweł II dla nowej Europy*, <http://mateusz.pl/czytelnia/km-jpiidne.htm> (02.03.2023).
- Muszyński H., *Europa Ducha*, Gniezno 2002.
- Pannenberg W., *Ewangelia jako czynnik współczesnych zmian w Europie*, dans : *Europa i Kościół*, réd. H. Juros, Warszawa 1997, p. 102–113.
- Papież pomiędzy Zachodem a Wschodem. Wywiad z Janem Pawłem II*, „Życie i Myśl” październik–grudzień 1993, p. 84.

- Pieronek T., *Papieskie przesłanie z Polski dla Europy*, dans : *Europa. Drogi integracji*, réd. A. Dylus, Warszawa 1999.
- Pieronek T., *Stolica Apostolska a Unia Europejska*, dans : *Europa i Kościół*, réd. H. Juros, Warszawa 1997, p. 103–118.
- Pius XI, Encyklika *Quadragesimo anno*, 15.05.1931.
- Przeczyszewski M., *Akt europejski Jana Pawła II*, <https://www.ekai.pl/akt-europejski-jana-pawla-ii/> (04.03.2023).
- Ritter C., „*Etyka siłą Papieża*”, czyli *Jana Pawła II wizja zjednoczonej Europy*, „*Ethos*” 2002 n°57–58, p. 133–145.
- Sieg J., *Encyklika „Dives in misericordia” na tle nauki społecznej Kościoła*, dans : *Dives in misericordia. Tekst i komentarz*, réd. p. Grzybek, M. Jaworski, Kraków 1981, p. 185–198.
- Simon H., *Jan Paweł II wobec naszych czasów*, „*Znak*” 433 (1991), p. 37–52.
- Sławek T., *Wieczność codzienna*, „*Tygodnik Powszechny*” (2004) n° 11, p. 1.
- Sowiński S., Zenderowski R., *Europa drogą Kościoła. Jan Paweł II o Europie i europejskości*, Wrocław 2003.
- Stelmasiak A., *Europa według Jana Pawła II*, „*Niedziela Ogólnopolska*” 2011 n° 44, p. 20.
- Styczeń T., Majdański S., Ritter C., *Moralny fundament Europy, czyli o cywilizacji życia*, „*Ethos*” 57–58 (2002), p. 46–58.
- Sutor J., *Jan Paweł II – wielki ambasador pokoju, pojednania i sprawy polskiej*, „*Krakowskie Studia Międzynarodowe*” 3 (2006), p. 120–132.
- Turowicz J., *Pamięć i rodowód*, „*Tygodnik Powszechny*” 45 (1993), p. 3.
- Usiądek J., *Myśl polityczna papieża Jana Pawła II o integracji europejskiej*, dans : *Polska. Unia Europejska. Świat. Wybrane problemy*, réd. J. M. Fiszer, Warszawa 2007, p. 11–17.
- Walter P., *Homo sovieticus – spór o człowieka [1]*, <http://www.racjonalista.pl/kk.php/s,6908> (07.03.2023).
- Wawdejuk A., *Europa Ojczyzn a Europa regionów*, <http://www.twojaeuropa.pl/466/teorie-integracji-cz-i-europa-ojczyzn-a-europa-regionow> (09.01.2019).
- Witkowska-Chrzczonec K., *Zagadnienie integracji europejskiej w nauczaniu Jana Pawła II – wybrane aspekty*, „*Studia Iuridica Toruniensia*” 29 (2021), p. 459–470.

- Wojnar I., *Sztuka jako „podręcznik życia”*, Warszawa 1984.
- Zenderowski R., *Czym jest Europa? Kim są Europejczycy?*, dans : p. Sowiński, R. Zenderowicz, *Europa drogą Kościoła. Jan Paweł II o Europie i europejskości*, Wrocław–Warszawa–Kraków 2003, p. 11–28.
- Zwoliński A., *Państwo a Europa*, Warszawa 2001.
- Życiński J., *Korzenie nowej jedności*, dans : *Polska i Kościół w procesie integracji europejskiej*, réd. J. Piasecka, Warszawa 1998.